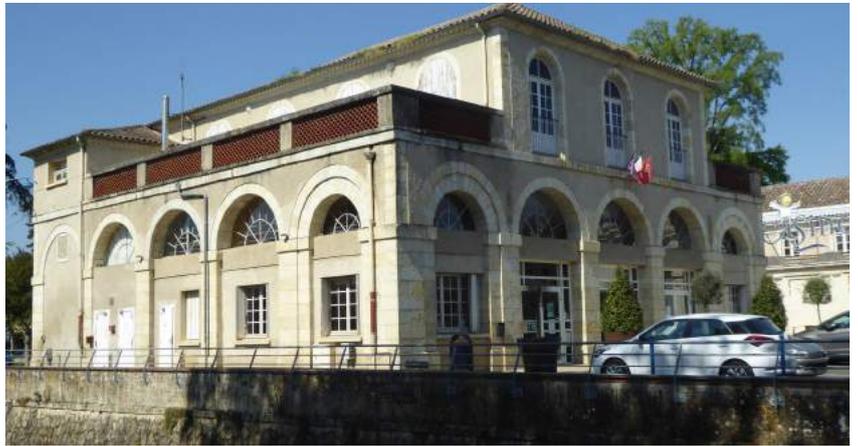


N°72

Juin 2019



CASTERA-VERDUZAN



PAVILLON BLEU



2 à 9 : Conseil municipal

10 à 19 : Vie locale

20 à 22 : Intercommunalité

23: Vie économique

24 à 27 : Page d'histoire

28 à 42 : Echos des associations

43: Agenda des manifestations

44 & 45 : Numéros utiles

46 : gestion des déchets

Le mot du Maire

Le bulletin de juin est l'occasion de faire le point sur la gestion communale.

-Le budget a été voté par le conseil municipal fin mars sans augmentation des taux des différentes taxes locales : impôts fonciers et taxe d'habitation. Compte tenu d'une baisse des prélèvements sur les jeux du Casino en raison d'une concurrence plus importante, les dépenses de fonctionnement ont été réduites sans modifier les subventions aux associations.

-Le succès du lotissement est confirmé. Tous les lots sont vendus ou réservés : 31 terrains à bâtir dont un macro-lot acheté par le Toit Familial pour 11 appartements.

-Richard Bergamo responsable de la base de loisirs, prenant sa retraite, nous avons recherché un gérant par l'intermédiaire d'une DSP (délégation de service public). Après de nombreuses réunions de concertation, le choix s'est porté sur M. ANGLADE (société « Grain de Sable ») porteur d'un projet de développement touristique intéressant avec une continuité dans la sécurité au niveau de la baignade.

-En ce qui concerne les Thermes, suite à un contrôle de la Cour des Comptes, la Préfecture a mis en demeure le Département de trouver une solution pour équilibrer le budget de la régie départementale des Thermes (déficit interdit). La Commune et le Département ont proposé un projet de développement en vue de rétablir cet équilibre et d'obtenir de la Préfecture et de la Trésorerie un délai supplémentaire. Il n'est donc pas question de fermer l'établissement thermal qui reste une activité de base de notre village.

L'été arrive enfin avec toujours de nombreuses manifestations portées par les associations dynamiques qui font vivre notre village.

Merci encore à tous les bénévoles présents, désintéressés, actifs qui en sont la colonne vertébrale.

**Le Maire,
Pierre ESPIET**



■ Rapport de la chambre régionale des comptes sur les comptes de la commune et l'exploitation du casino par la SECCV :

La chambre régionale des comptes a effectué un contrôle des comptes et de la gestion de la commune à partir de 2012. Un rapport d'observations a été validé en avril 2018, assorti de recommandations. Le conseil municipal a entériné un certain nombre d'actions qui seront entreprises pour tenir compte de ces recommandations.

■ Délégation de service public pour l'exploitation de la base de loisirs :

La procédure de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de la base de loisirs a démarré le 22 octobre 2018.

Après une négociation avec les deux candidats (BOUTET/BROSSARD et ANGLADE), le 11 février dernier, la commission de DSP a choisi de retenir la SAS GRAIN DE SABLE, représentée par M. Franck ANGLADE, qui offre de meilleures garanties en matière d'animation et de sécurité.

Selon la convention signée entre les partenaires de cette délégation, un comité de pilotage doit être créé. Il est composé de personnes nommées par la collectivité et du délégataire ou de son représentant. Les membres de la commission DSP « base de loisirs », Jacques Cominotti, Claude Nef, Céline Pérès, Christine Darlot, Véronique Mascarenc sont désignés pour représenter la commune au sein de ce comité de pilotage.

Par ailleurs, la convention prévoit la mise à disposition d'un agent de la commune pour la surveillance de la baignade au lac.

Enfin, en vertu de cette délégation et de la convention associée, il est nécessaire de clôturer la régie de recettes municipales et le compte correspondant.

■ Avenir des Thermes :

La cour des comptes ayant décidé de mettre un terme à la gestion en régie de notre établissement thermal par le Conseil Départemental, des discussions ont débuté avec de potentiels partenaires, afin de trouver la meilleure solution de gestion à l'horizon 2020.

■ Aménagement du centre du village :

Le projet proposé par M. SEGUI représentant le cabinet d'architecture et d'urbanisme qui a conduit l'étude préliminaire, représente un coût estimé à 116 655.00 € HT.

M. le Maire propose à la commission des travaux de se réunir pour analyser l'offre et définir les priorités de traitement de ce dossier en fonction de leur coût. Certaines opérations pourraient être réalisées en régie.

A la suite de cette analyse, une rencontre avec le service instructeur des demandes d'autorisation d'urbanisme sera sollicitée.

■ Choix de l'architecte pour le projet de micro-crèche :

Une partie des locaux commerciaux acquis récemment place du 8 juillet 1977 (ex CCI) va être transformée en micro crèche. Pour cela des travaux sont envisagés (estimés à 100 000 € HT) et un architecte doit être mandaté. Après consultation de deux architectes les propositions sont les suivantes :

Alain PECLOSE pour 13% et A3+ Nicolas PREUD'HOMME pour 9.8 % soit 10 000 € HT.

■ Sécurisation de la charpente du clocher et aménagement de toilettes à l'église :

Un rapport de l'entreprise LAUMAILLE, chargée de l'entretien du clocher de l'église, constate le mauvais état d'une poutre de la charpente. Des travaux sont nécessaires pour un montant HT de 6 533.55 €. Une subvention va être sollicitée auprès de la Région et du Département.

Par ailleurs, les services techniques de la commune ont aménagé des toilettes destinées au public qui fréquente l'église. Celles-ci ont été installées à l'extérieur du bâtiment.

■ Acquisition balançoire au parc :

Après l'acquisition de jeux pour jeunes enfants dans le parc Lannelongue, la balançoire doit être remplacée, afin de respecter les règles de conformité et de sécurité. Deux devis ont été demandés : ALEC pour 1 006 € TTC et MEFRAN pour 1 000 €

■ **Choix du prestataire pour le contrôle des points d'eau incendie :**

Suite au transfert de la compétence « vérification des points d'eau incendie » du SDIS vers les communes depuis 2017, la commune doit effectuer le contrôle des points d'eau incendie situés sur son territoire tous les deux ans. Soit elle peut le faire en régie soit elle confie cette mission à un opérateur extérieur. Deux propositions ont été faites : VEOLIA par le biais de GACG (60 € HT par point) et TRIGONE (50 € HT par point). Choix de TRIGONE.

■ **Terrain de football :**

Une subvention départementale au titre de l'année 2019 sera demandée pour l'aménagement du terrain d'entraînement. La Fédération Française de Football et la Région Occitanie seront aussi sollicitées.

Deux dossiers distincts sont déposés ; l'un pour la création du terrain et l'autre pour l'installation d'un éclairage.

- Création du terrain : coût 7 761.75 € HT dont subventions : 4 657.06 € (60% du HT).
- Eclairage du terrain : coût 15 740.30 € HT dont subventions : 14 166.27 € (90 %) du HT.

■ **Salle de basket :**

Le club de basket souhaite une extension de ses vestiaires et de sa bodéga. Un projet doit être présenté par le club, afin d'en mesurer connaître la faisabilité en fonction des contraintes du Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

■ **Tarifs de location de la salle des fêtes de la mairie :**

Les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} février 2019 sont les suivants :

- Habitants de la commune : 80 €, et par journée supplémentaire 30 €
- Personnes extérieures à la commune : 150 €, et par journée supplémentaire 45 €

■ **Droits de place du marché :**

A compter du 1^{er} mai 2019 les tarifs des droits de place du marché seront les suivants :

- 3 € par mètre linéaire et par trimestre
- 30 € le forfait branchement électrique

par trimestre

- 2 € le mètre linéaire pour les « occasionnels »
- 2 € le forfait branchement électrique pour les « occasionnels »
- 40 €/jour le forfait pour les camions « vente au déballage » (camion outillage)

■ **Subvention exceptionnelle à DFM :**

Compte tenu du service rendu par cette association par le biais de sa radio locale, aussi bien à la commune qu'aux associations et aux commerçants, une subvention exceptionnelle de 401 € lui est accordée, afin de compenser le coût de la taxe d'habitation, à laquelle l'association est désormais assujettie.

■ **Souscription pour des livres édités par la société archéologique du Gers :**

Un bon de souscription a été émis pour proposer à la vente le livre : « Mémorial des soldats gersois – morts pour la France – guerre de 1914 1918 » au prix de 50 €.

Le conseil municipal décide de soutenir cette initiative et il propose de mettre cet ouvrage à disposition des personnes intéressées pour l'acquérir, à la bibliothèque municipale.

Dans le même esprit, 7 revues éditées sur cette même période, mais sur des thèmes différents du quotidien de la guerre pendant la durée du conflit, seront, elles aussi déposées à la bibliothèque et accessibles pour un montant total de 120€.

■ Vote du compte administratif 2018 pour les 3 budgets :

Le compte administratif de la commune est adopté selon les résultats suivants :

Budget	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	961 564.87 €	2 179 560.89 €	469 216.58 €	313 733.84 €
Base de Loisirs	115 418.86 €	133 893.31 €	23 099.23 €	12 760.00 €
Lotissement Les Chênes	823 388.07 €	710 429.97 €	771 444.73 €	663 773.86 €

■ Vote des budgets primitifs 2019 : commune - base de loisirs - lotissement « Les Chênes » :

M. le Maire donne lecture des propositions pour les budgets primitifs 2019 de la commune, de la base de loisirs et du lotissement les chênes, en intégrant les résultats de l'année précédente. Il procède chapitre par chapitre en donnant les détails pour chaque ligne budgétaire.

Les budgets s'équilibrent (dépenses et recettes) comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Commune	1 973 546 €	1 499 190 €
Base de loisirs	17 635 €	11 340 €
Lotissement Les Chênes	530 311 €	366 913 €

■ Vote des taux des taxes :

M. le Maire propose de ne pas modifier les taux des taxes locales et donc de conserver les taux de l'année dernière :

- Taxe d'habitation : 18.50 % pour un produit de 162 615 €
- Taxe foncier bâti : 35.69 % pour un produit de 252 935 €
- Taxe foncier non bâti : 125,00 % pour un produit de 57 750 €

Le produit de ces trois taxes pour un montant de 473 300 € sera porté au chapitre 73 du budget de la commune.

Détails Explicatifs du Budget Primitif 2019 *Voir Présentations Graphiques*

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES : 1 973 546 €

- Atténuation de Charges : 15 500 €, comprend notamment : remboursement personnel en maladie
- Produits Services du Domaine : 51 800 €, comprend notamment :
 - Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
 - Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
 - La Cantine de l'école et des locations diverses.
- Impôts et Taxes : 663 264 €, comprend notamment:
 - Les recettes du Casino : 150 000 €.
 - Les contributions directes : Taxes Foncières bâti et non bâti, et taxe d'habitation: 473 300 €.
 - Attribution Compensation de la Communauté de Communes : 23 164 €.
 - la taxe professionnelle est désormais prélevée par la Communauté de Communes.
- Dotations Subventions, Participations : 155 669 €, comprend notamment :
 - Dotations de l'Etat : 98 573 €.
 - Compensations sur taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation : 37 926 €.
 - Subventions Communes / Fonctionnement Ecole : 19 170 €.
- Autres Produits de Gestion Courante : 24 000 €, fermages et locations de salles.
- Résultat de Fonctionnement Reporté : 1 062 513 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES : 1 973 546 €

- Charges à caractère général : 263 800 €, comprend notamment :
 - Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives, de vêtements de travail, et de fournitures scolaires, de repas cuisine scolaire, de taxes foncières.
 - Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant, assurances, documentation, stages et formations.
 - Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom, d'actes notariés...
- Autres charges de gestion courante : 96 302 €, comprend notamment :
 - Indemnités des élus : 31 000 €.
 - Subventions aux associations : 48 382 € (voir détail en annexe 1).
 - Participations autres organismes: 6 370 €
 - Cotisation Labels Stations Vertes et Stations Classées : 1 300 €.
 - Remboursement droits de mutation camping : 5 700 €
 - Pertes sur créances irrécouvrables (cantine) : 3 000 €.
- Charges de Personnel Titulaire ou Non, Cotisations Sociales, Impôts et Taxes : 510 000 €.
- Charges Financières : 4 500 €, Intérêts d'emprunts.

- Opérations d'Ordre : 7 743 €, comprend :
 - Amortissement Subvention Equipement Service de l'Eau : 6 667 €.
 - Amortissement étude d'impact casino : 1 076 €.
- Charges Exceptionnelles: 149 101 €, comprend :
 - Intérêts moratoires sur marchés : 500 €.
 - Titres annulés sur exercices antérieurs : 1000 €.
 - Subventions exceptionnelle lotissement Les Chênes : 147 301 €.
 - Autres charges exceptionnelles dont concessions cimetièrre : 300 €.
- Virement à la Section d'Investissement : 942 100 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : RECETTES : 1 499 590 €

- Dotations, fonds divers et réserves : 195 483 €, comprend notamment :
 - Remboursement TVA : 35 000 €.
 - Taxe d'Aménagement : 5 000 €.
 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 145 483 €.
- Autres Immobilisations Financières : 22 138 €, avance sur lotissement Les Chênes.
- Subventions : 126 254 €, comprend notamment :
 - Département – Aménagement RD 158 : 17 733 €.
 - Département pour Aribus : 1 000 €.
 - Département pour Jeux d'Enfants au Parc Lannelongue : 1 500 €.
 - Préfecture sur Amendes Police pour Aménagement RD 158 : 9 221 €.
 - Etat pour Lotissement Les Chênes : 30 900 €.
 - Région pour Lotissement Les Chênes : 11 000 €.
 - Etat pour terrain de Football Synthétique : 16 900 €.
 - Fédération Française de Football pour terrain de Football Synthétique : 28 000 €.
 - Fédération Française de Football pour terrain d'Entraînement : 28 000 €.
 - DETR terrain synthétique de football : 16 900 €.
 - Subvention FFF terrain synthétique de football : 28 000 €
- Opérations d'Ordre : 7 743 € + 18 628 € comprend notamment :
 - Intégration études : 18 628 €.
 - Amortissement étude d'impact du casino : 1 076 €.
 - Amortissement subvention équipement service des eaux : 6 667 €.
- Autres Immobilisations Financières : 209 242 € : Remboursement Avance lotissement.
- Virement de la section de Fonctionnement : 942 100 €

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : DEPENSES : 1 251 940 €

- Déficit d'Investissement : 155 483 €.
- Dépenses Financières : Remboursement Emprunt Capital : 13 500 €.

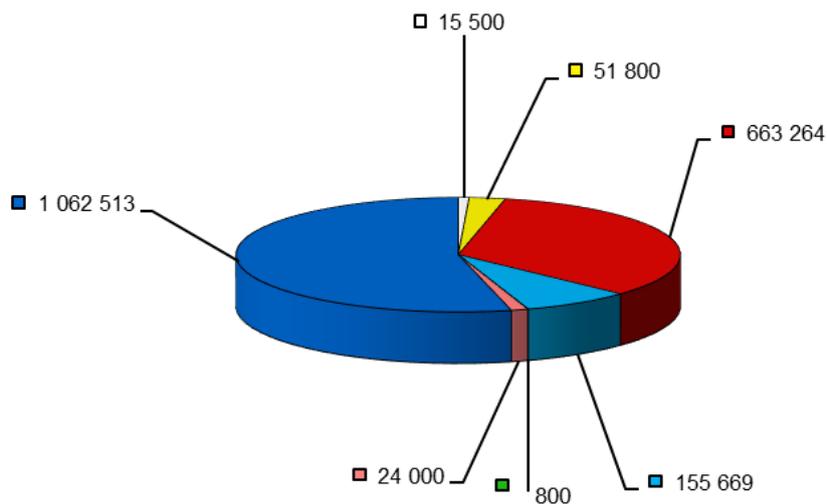
- Immobilisations Corporelles : 388 644 €, comprend notamment :
 - Charpente Clocher de l'Eglise : 8 000 €.
 - Travaux d'Electrification et de Voirie Vieux Castéra : 54 000 €.
 - Toiture église du Vieux Castéra : 20 000 €.
 - Réseau électrification rue de la Garenne : 6 000 €
 - Acquisition Locaux commerciaux de la CCI : 90 000 €.
 - Acquisitions Voirie : 500 €.
 - Travaux Voirie : 150 000 €.
 - Travaux Voirie Entrées du Village – Plateaux Traversants : 35 000 €.
 - Travaux éclairage terrain de football : 2 000 €.
 - Acquisition de Matériels : 25 144 €.
 - Terrain de Football synthétique : 70 000 €

- Immobilisations en Cours : 923 695 €, comprend notamment :
 - Travaux de mise aux normes bâtiment municipaux promenade de l'Auloue: 100 000 €.
 - Travaux locaux de la CCI: 110 000 €.
 - Travaux d'Aménagement d'Ensemble Centre du Village: 80 000 €.
 - Travaux d'aménagement accès lotissement RD 158 : 5 000 €.
 - Installation de Jeux au Parc Lannelongue : 3 000 €.
 - Terrain de Football d'entraînement 30 000 €.
 - Travaux d'accessibilité PAVE : 5 000 €.
 - Travaux divers : 240 695 €.

- Opérations d'Ordre : 18 628 €, comprend notamment : Intégrations d'études.

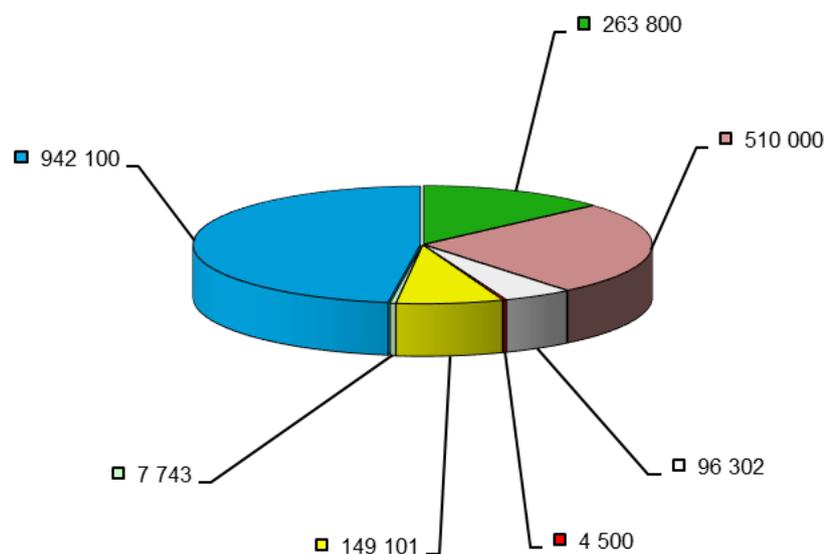
- Budget Primitif 2019 de la Commune - FONCTIONNEMENT

Budget 2019 - Fonctionnement - RECETTES Total - 1 973 546 €



- Attenuation de Charges
- Produits Services Domaine - Cantine, Cimetière, etc
- Impôts et Taxes
- Dotation Subventions Participations
- Produits Exceptionnels
- Autres Produits de Gestion Courante
- Résultat Fonctionnement Reporté

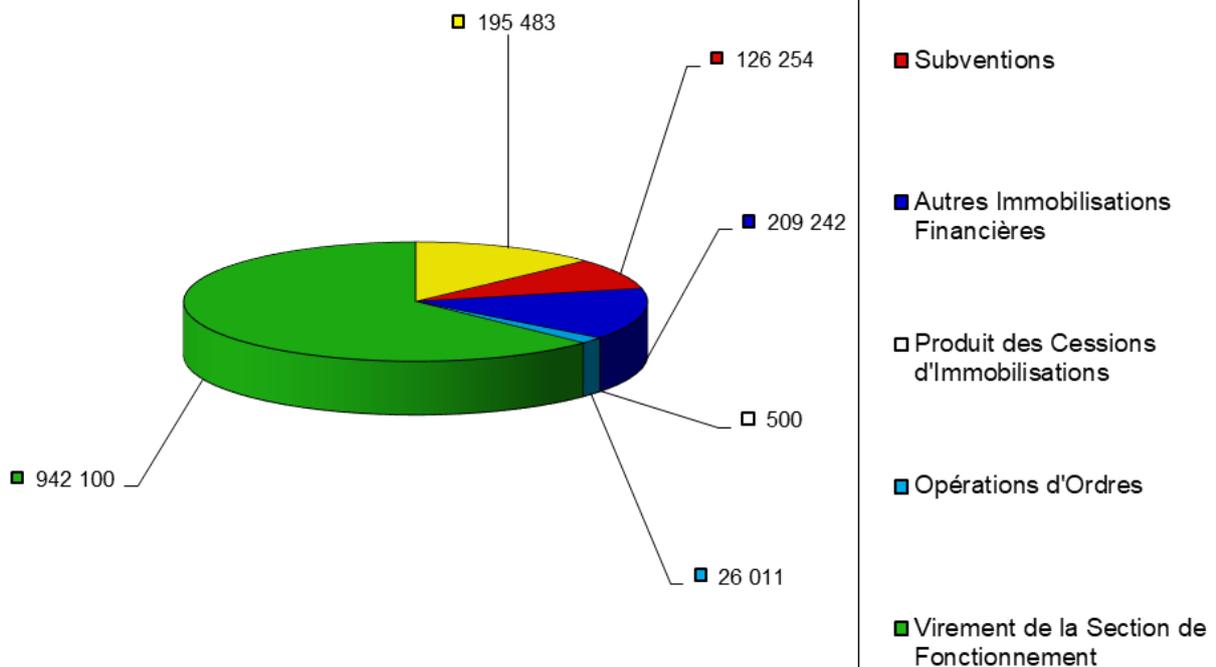
Budget 2019 - Fonctionnement - DEPENSES Total - 1 973 546 €



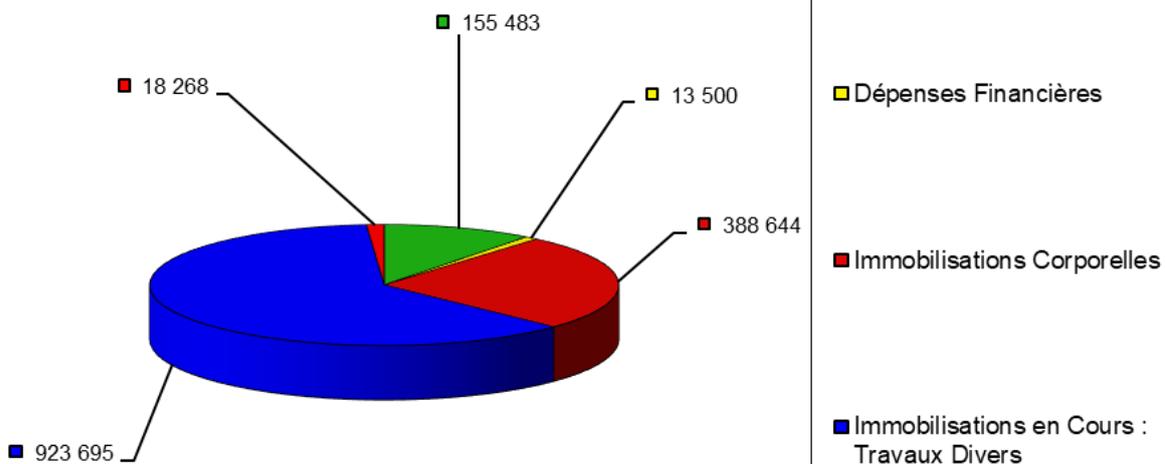
- Charges à Caractère Général
- Charges de Personnel
- Autres Charges de Gestion Courante
- Charges Financières, intérêts d'emprunts
- Charges Exceptionnelles
- Opérations d'Ordre
- Virement Section d'investissement

- Budget Primitif 2019 de la Commune - INVESTISSEMENT

Budget 2019 - Investissement - RECETTES Total - 1 499 590 €



Budget 2019 - Investissement - DEPENSES Total - 1 499 590 €



■ Bibliothèque - Médiathèque :

De 1945 à 1982 se mettaient en place sur tout le territoire français des bibliothèques centrales de prêts ayant pour mission de développer et favoriser la lecture.

Début 1974 le département du Gers informait les municipalités de la création d'une BCP. Rapidement le maire de Castéra-Verduzan, Aubert Garcia, en sollicitait les services par courrier en mars 1974 et le point lecture voyait le jour dans une petite salle de la Mairie. Madame Launet en prenait la responsabilité avec l'aide d'Yvonne Garcia.

Très vite **Yvonne Garcia** en assurait la gestion, parfois aidée d'autres personnes. Durant de longues années, jusqu'en 2016, elle a accueilli avec, outre ses compétences littéraires, disponibilité, faconde aimable apportant un rayon de soleil à chacun, de nombreux lecteurs et lectrices.

Aujourd'hui disparue, qu'elle soit remerciée de cet engagement bénévole pour le village et pour la culture.



Une information de la Médiathèque du Gers

Contraint par des difficultés financières de réduire ses effectifs en personnel, le bibliobus chargé de venir effectuer l'échange des livres, passera désormais deux fois par an au lieu de trois.

La présentation des ouvrages vient d'être réorganisée après une importante élimination de livres usagés ou salis. Les rayons offrent un large choix d'environ quatre mille ouvrages provenant de notre fonds, de celui du département, de celui de la Bibliothèque pour Tous (association auscitaine).

La médiathèque de Castéra-Verduzan est ouverte :
le mardi de 14h à 15h30 et le vendredi de 17h30 à 19h.

F. Agras

■ Castéra-Verduzan sur les réseaux sociaux :



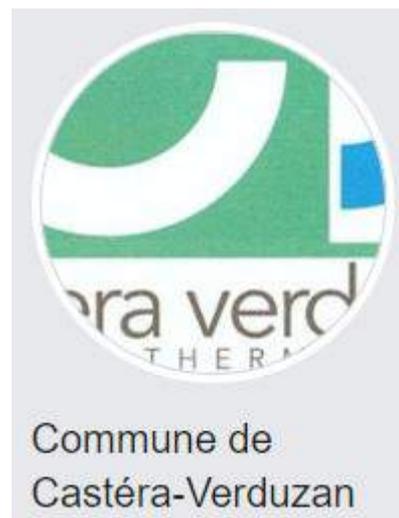
« Commune de Castéra-Verduzan »



« CVerduzan »



« casteraverduzan »



Abonnez vous pour être averti des infos qui concernent la vie de notre village

■ Service Départemental d'Incendie et de Secours



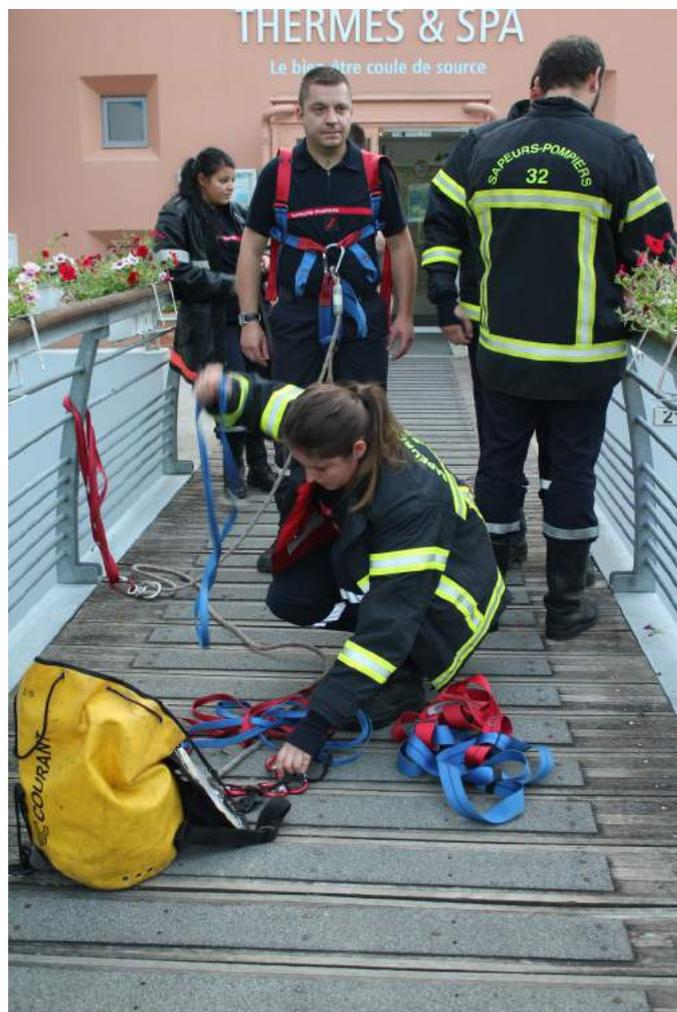
Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires de Castéra-Verduzan !



Le centre de secours de Castéra-Verduzan doit impérativement renforcer ses effectifs pour pouvoir assurer tous les départs de secours.

Secourir les autres, se former et se dépasser ! Pourquoi pas vous ? Vous êtes un homme, une femme, âgé(e) de 18 à 55 ans, vous êtes disponible plus particulièrement en journée et vous habitez le secteur de Castéra-Verduzan ? Rejoignez les 1200 hommes et femmes sapeurs-pompiers volontaires gersois.

Contactez le SDIS 32 - Service Volontariat / volontariat@sdis32.fr / 05.42.54.12.11



■ Base de Loisirs :

Du fait du départ à la retraite le 30 juin 2019 de Richard BERGAMO, responsable jusqu'à aujourd'hui de la base de loisirs, la municipalité fut amenée à rechercher une nouvelle formule de gestion. Une convention avec un partenaire privé ne pouvant se faire directement, il fallut alors s'engager dans une DSP (Délégation de Service Public). Le délai de consultation écoulé, deux candidats ont répondu au cahier des charges qu'une commission municipale avait dressé précédemment. Cette dernière examina ensuite les différentes propositions, rencontra les candidats et opta pour la société « Grain de Sable » en tenant compte des critères de sécurité, techniques, d'animation. C'est la même entreprise qui gérait déjà l'Aqua Zone sur la base à l'été 2018.

Cette délégation de service public est établie pour 3 ans sur la période de juin à septembre.

Toutefois la commission municipale décida de conserver le contrôle du traitement des eaux de baignade et de l'entretien des pelouses, services qui seront rétribués par le nouveau gestionnaire.



Dans le cadre de l'amélioration du tri des déchets à l'intérieur de la base, nos services techniques ont fabriqué et mis en place des poubelles en bois qui s'intègrent à l'environnement.

L'aire de pique-nique a également été équipée de poubelles pour le tri sélectif des déchets « En vacances je trie aussi »





Base de loisirs : Pavillon Bleu

Une bonne nouvelle pour notre base de loisirs....

Suite au lourd dossier rempli fin 2018 et à la visite par un représentant du jury français, notre base a été une première fois sélectionnée et présentée au jury international « Pavillon Bleu », seul habilité à l'attribution de ce label.

Le mercredi 22 mai, le pavillon nous a été remis officiellement lors d'une cérémonie à Plouhinec dans le Morbihan.

Ce label est annuel et doit être sollicité par les communes. Il est gratuit la première année, ce qui est le cas de la base de Castéra. Les critères exigés sont évolutifs, certains impératifs et d'autres conseillés telle que l'accessibilité à la baignade pour les personnes à mobilité réduite (ce point étant en projet pour le lac de Castéra).

Ce label garantit une plage propre et une eau de qualité. Des contrôles effectués par Teragir et la coordination internationale « Pavillon Bleu » auront lieu durant la saison touristique.

L'office de tourisme « Grand Auch Cœur de Gascogne » est partie prenante pour la communication et pour l'animation autour de ce label.

Le fait d'être labellisé Pavillon Bleu entraîne l'inscription de la base castéroise sur un site anglophone afin de viser une clientèle plus internationale.

Etre la première commune du département et la seule à obtenir ce label est une reconnaissance pour le travail effectué par tous, employés municipaux , élus, et office du tourisme depuis son ouverture.



■ Base de loisirs : la société « Grain de Sable » prend la gérance de la base

En reprenant la gérance de la base de loisirs, nous souhaitons présenter un ensemble d'idées visant à assurer le développement du site, dans la continuité du travail qui a été effectué depuis de nombreuses années, à diversifier les services proposés et à améliorer la communication de la zone dans le but d'en accroître son attractivité et sa fréquentation. L'objectif central étant de créer un lieu de détente et de convivialité vecteur de lien social.

Au cours de l'été 2018, nous étions déjà présents sur les lieux en tant que gérants du parcours gonflable flottant (dit « Aquazone ») et avons ainsi travaillé en proche collaboration avec le personnel en place. La saison s'est très bien passée, aucun incident n'a été enregistré ni avec les équipes en place ni avec le public reçu. Fort de cette expérience, nous connaissons parfaitement les installations et la philosophie du site et pourrons donc soumettre de nombreuses idées afin d'optimiser l'équipement et le matériel mis à disposition ainsi que plusieurs axes de développement.



Un menu à l'offre revisitée mettra l'accent sur la qualité, privilégiant les produits frais et locaux et limitant les produits congelés et industriels.

Pour cela, il s'appuiera sur l'expérience de l'un des associés, gérant dans la restauration.

L'organisation épisodique de soirées de dégustation (vins, bières bio, cocktails, tapas etc) permettra de faire découvrir aux touristes la richesse des produits du terroir, en travaillant main dans la main avec des producteurs locaux, et de mettre en avant le côté familial du site. Ayant entendu les requêtes de certains habitants au cours de la saison 2017-2018, le retour de soirées à thème est aussi envisagé (Moules/frites, grillades...).





Le dimanche matin, propice aux brunchs gourmands, la base de loisirs pourra proposer aux vacanciers de savourer un café de qualité, jus de fruits pressés et viennoiseries moelleuses, en plus des choix présents sur la nouvelle carte.

Fort du succès de la dernière saison, les paddles seront toujours proposés au public; de même, la taille du parcours flottant dit « Aquazone » sera agrandie par l'ajout de plusieurs modules.

De plus, nous étudions la possibilité de proposer de nouvelles prestations « bien-être » au public : cours de yoga, stretching, renforcement musculaire, concours de pétanque, jeux de plage. Ces activités sont ludiques et accessibles à tous.

Par l'association de nos compétences, nous réunissons les différentes aptitudes permettant de mener à bien ce projet : animation de groupes, coaching sportif, élaboration d'une carte de restauration, communication digitale.



Pour résumer, notre activité sur la base de loisirs du lac de Castéra-Verduzan comprendra : la partie restauration/snack, l'Aquazone, la location des pédalos et paddle, les animations diverses (sportives, soirées à thème, dégustations de cocktails et produits locaux), la surveillance des lieux, la sécurité des clients. Nous accentuerons la communication nécessaire afin d'assurer la publicité des activités présentes sur la base de loisirs dans le but d'en augmenter la fréquentation.

La sécurité et les normes d'hygiène étant un élément central du projet, nous travaillons avec le maître nageur déjà en poste, et recrutons le personnel nécessaire, en priorisant les demandes d'emploi locales, afin d'assurer le bon déroulement des journées. La propreté des lieux, la sécurité et le confort des vacanciers sur site et dans la zone de baignade sont essentiels pour créer l'atmosphère paisible et accueillante souhaitée.

■ Démarches administratives en ligne

La dématérialisation dans les relations entre les administrations et les citoyens ou les entreprises s'accélère : 100% des démarches concernant l'État qui ne requièrent pas de présence au guichet seront bientôt réalisables en ligne

Il faut savoir que « trois Français sur quatre ayant effectué une démarche administrative l'ont fait par Internet ».

Cela pointe une nouvelle problématique qui concerne les personnes ne possédant pas, ou ne maîtrisant pas suffisamment, l'outil informatique.

Face à ce constat la mairie de Castéra-Verduzan a décidé de mettre en place, gratuitement pour les Castéroises et les Castérois, un service d'aide pour l'accès informatique aux démarches en ligne.

Cela permettra un accès à toutes sortes de formalités administratives (déclaration des revenus, demande d'actes civil, changement de coordonnées, divers paiement et demandes ...) en toute confidentialité : une charte d'utilisation est mise en place pour cela.

Plus d'information sur le site de Castéra-Verduzan : www.castera-verduzan.com

Onglet « Vie Municipale » puis « Infos administratives »

Ou appeler le secrétariat de mairie : 05 62 68 13 11



Sur la page qui s'ouvre vous pourrez choisir d'accéder soit

sur la page de

ou découvrir les infos de notre service



■ Du nouveau au parc Lannelongue :

Il est depuis longtemps le centre des animations castéroises pendant l'été, au moment des fêtes patronales du mois d'août notamment, mais aussi pour bon nombre de manifestations de plein air : repas, concerts, festivals, pétanque, quilles...

Mais le besoin d'apporter un nouvel élan se faisait cruellement ressentir, surtout pour les plus jeunes.

Aussi, la municipalité a décidé d'installer une aire de jeux clôturée pour les plus jeunes (jusqu'à 8 ans) : module de plusieurs éléments pour grimper, glisser, franchir, une balançoire en tête à tête, un portique, le tout fixé sur un sol amortissant très performant. Les employés de la mairie ont réalisé la chape béton, la barrière de clôture et le montage des jeux. Le sol souple fut l'œuvre d'une entreprise spécialisée.

Déjà bien des enfants accompagnés de leurs parents fréquentent à nouveau ces lieux qui présentent un attrait indéniable. Par ailleurs, juste à côté, un grand portique, en place depuis peu, permet aux plus grands de se balancer tranquillement sous les ombrages des grands cyprès et autres frênes.

Une rénovation sur la partie arrière de la buvette, entreprise par le service technique de la commune, fut réalisée afin d'améliorer le fonctionnement du bar géré par le Foyer des jeunes qui, à son tour remet en valeur l'environnement par différents travaux : peinture, nouveau mobilier en terrasse...

Enfin un terrain de pétanque en calcaire, très apprécié par les joueurs vient terminer cette phase d'aménagements.



■ Embellissement du Vieux-Castéra :

Le Syndicat Départemental d'Electrification du Gers, dans sa politique générale, finance des projets « esthétique réseaux » pour certains sites ruraux.

Le Conseil municipal a saisi cette opportunité d'enfouissement des lignes électriques pour le Vieux-Castéra, dont le coût est totalement pris en charge par le SDEG.

Seul l'achat des lampadaires reste à la charge de la commune (20 000€).

Profitant des tranchées, l'enfouissement des lignes téléphoniques (9000€) a été rajouté à ce projet.

L'église Saint-Blaise du Vieux-Castéra étant inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, l'aval de l'architecte des Bâtiments de France était nécessaire. L'accord a été obtenu sous certaines conditions:

- garder les qualités actuelles : enherbage des bordures, pieds de murets plantés.
- choix imposé de lampadaire à facettes
- éclairage de la façade de l'église
- pour la voirie, pas de bicouche noir mais du grave émulsion, sans dernière couche de goudron, aspect « vieilli ».

En fonction de ces directives et après plusieurs reports, le chantier a enfin démarré fin décembre 2018 pour 3 mois.



Décembre 2018
la « trancheuse »
entre en action ...



Février 2019 la circulation est un peu difficile,
des tranchées zèbrent le vieux village
et reçoivent les diverses gaines.



Une fois les tranchées rebouchées , c'est au tour des lampadaires à leds d'être installés. L'intensité lumineuse de l'éclairage de la voie publique diminue après minuit, quant à l'église son illumination s'arrête à minuit.



Après les câbles aériens, c'est au tour des poteaux béton de libérer l'horizon!



Le 27 avril Mr le maire a invité tous les propriétaires du Vieux-castéra, les entreprises qui ont effectué les travaux, les membres du bureau de l'Association Nature et Patrimoine au Castéra et les élus et employés municipaux à l'inauguration de l'embellissement du Vieux village autour de grillades. Ce fut une soirée bien agréable!



Le territoire du Grand Auch (15 communes) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2011. Dans le cadre de ce label attribué par le ministère de la Culture, il s'engage, dans une exigence de qualité et de souci du public, à protéger son patrimoine bâti et paysager et à le faire partager de façon originale et vivante.

À l'occasion du renouvellement de sa convention et de l'extension du périmètre d'action du Pays d'art et d'histoire à l'ensemble de son territoire, Grand Auch Cœur de Gascogne souhaite aujourd'hui conduire un diagnostic patrimonial des 19 communes entrantes (ex Cœur de Gascogne).

En partenariat avec le service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, une chargée de mission Inventaire a été recrutée afin de mener à bien ce diagnostic patrimonial. L'objectif est de réaliser un état des lieux du patrimoine qui permettra de faire émerger les éléments les plus caractéristiques et emblématiques de chaque commune et de lister les thématiques qui pourraient faire l'objet d'études approfondies par la suite.

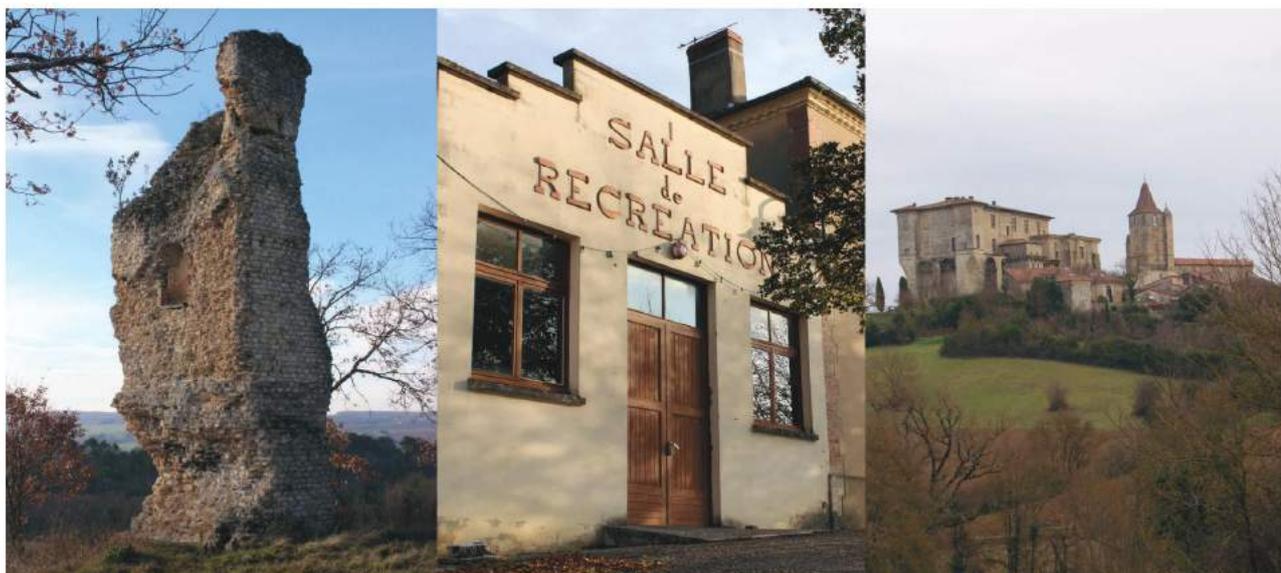
La chargée de mission Inventaire, Anaïs Comet, interviendra à Castéra-Verduzan au début du mois d'octobre 2019. Vous la verrez sillonner le territoire de la commune et prendre en photographies les principaux éléments du patrimoine, tant rural que villageois. À l'issue de ce travail, un document de synthèse sera remis en mairie et consultable par tous.

Contact Inventaire Grand Auch Cœur de Gascogne : Anaïs Comet.
anais.comet@grand-auch.fr - 05 62 60 61 82 - Permanence au bureau le mercredi.



INVENTAIRE DU PATRIMOINE

RECENSER, ÉTUDIER, FAIRE CONNAÎTRE



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le territoire du Grand Auch (15 communes) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2011. Dans le cadre de ce label attribué par le ministère de la Culture, il s'engage, dans une exigence de qualité et de souci du public, à protéger son patrimoine bâti et paysager et à le faire partager de façon originale et vivante.

À l'occasion du renouvellement de sa convention et de l'extension du périmètre d'action du Pays d'art et d'histoire à l'ensemble de son territoire, Grand Auch Cœur de Gascogne souhaite aujourd'hui conduire un diagnostic patrimonial des 19 communes entrantes (ex Cœur de Gascogne).

LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

Le patrimoine de Grand Auch Cœur de Gascogne est d'une grande diversité : rural ou urbain, châteaux ou églises à l'histoire millénaire, architecture civile variée depuis le Moyen Âge, patrimoine public ou agricole des XIX^e et XX^e siècles, etc.

Grand Auch Cœur de Gascogne, en partenariat avec le service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, a recruté une chargée de mission Inventaire afin de travailler sur les 19 communes qui intégreront le Pays d'art et d'histoire.

L'objectif est de réaliser un diagnostic patrimonial qui permettra de faire émerger les éléments patrimoniaux caractéristiques et emblématiques de chaque commune et de lister les thématiques qui pourraient faire l'objet d'études approfondies par la suite.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL

L'Inventaire général du patrimoine culturel a été créé par André Malraux en 1964. La méthodologie, commune pour toute la France, repose sur trois actions : recenser, étudier et faire connaître le patrimoine. Le champ d'investigation comprend l'urbanisme, l'architecture, les objets, publics ou privés, antérieurs à 30 ans avant la date d'étude.

L'enquête débute par une analyse de terrain, associée à une campagne photographique. Les données sont complétées par une recherche documentaire puis mises en forme et archivées dans les bases de données de l'Inventaire général. Elles sont rendues accessibles à tous par le biais des portails Internet de la Région Occitanie et du ministère de la Culture :

<http://patrimoines.laregion.fr>
www.pop.culture.gouv.fr

COMMUNES CONCERNÉES

Antras, Ayguetinte, Biran, Bonas, Castillon-Massas, Castéra-Verduzan, Jégou, Lavardens, Mérens, Mirepoix, Ordan-Larroque, Peyrusse-Massas, Puycasquier, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Jean-Poutge, Saint-Lary, Tourrenquets.



Contact Inventaire Grand Auch Cœur de Gascogne : Anaïs Comet
anaïs.comet@grand-auch.fr - 05 62 60 61 82 - Permanence au bureau le mercredi



INFO

**Des ateliers (gratuits)
d'initiation à l'informatique
sont proposés,
1 fois/semaine
hors vacances scolaires,
à la MSAP de JEGUN**

(Création adresse mail, consultation messagerie,
accès aux sites en ligne (Améli.fr, CAF, Impôts.gouv,
site de l'ANTS (cartes grises, permis, CNI, Passeports)
afin de favoriser l'autonomie à l'accès aux
démarches administratives sur Internet

**Tous les mardis sauf vacances
scolaires**

De 10h à 11h30

**Possibilité d'amener votre PC Portable
Inscriptions dès que possible pour une meilleure
organisation**

Maison de Services Au Public Grand Auch Cœur de Gascogne
31, Place de la Bascule 32360 Jegun Tél : 05 62 64 54 62
MSAP@grand-auch.fr

■ Carrefour Express : L'histoire d'une vie - passage de relais

En 1962, Adolphe et Solange Castéran achètent la boulangerie à Castéra-Verduzan.

Suite à cette première installation commerciale sur le village qui fonctionne bien, ils achètent l'alimentation en 1974.

Après de brèves études de puériculture, Marie-Hélène rejoint le commerce de ses parents en 1977.

Lorsqu'ils prennent la retraite, elle prend la gestion de l'affaire, en 1997.

Mais pas toute seule !

En effet, lors des fêtes emblématiques de Castéra-Verduzan, en 1975, Marie-Hélène rencontre Denis. Ils se marient en Juin 1980. Un mariage heureux puisque 3 beaux enfants voient le jour.

Karine née en 1981, Aurélie en 1984 et enfin Romain en 1990.

Avant de rejoindre Marie-Hélène dans le commerce, Denis était menuisier. D'abord ouvrier, puis fort de son talent, il s'installe à son compte de 1987 à 1997.

Dans ce commerce situé 33 avenue des Thermes, sous plusieurs enseignes successives, Marie-Hélène et Denis font prospérer leur petite affaire à la grande satisfaction des clients toujours fidèles.

A l'orée de leurs 60 ans, ils décident enfin de suivre la vie différemment et de prendre (peut-être) un peu de repos ... sans projet précis ils passent la main de leur commerce.



Ce Carrefour express, tellement utile à notre village, est repris en gestion par Marie-Neige et Emmanuelle. Ce couple plein d'entrain, originaire de Toulouse, cherchait un magasin avec une vraie chaleur humaine, une qualité d'accueil spontanée et naturelle. Elles ont trouvé ces qualités à Castéra-Verduzan avec Marie-Hélène et Denis, leurs employés et les clients.

Marie-Neige, 41 ans, a déjà 10 ans d'expérience sous l'enseigne Carrefour. Elle débute chef de rayon fruit et légumes puis monte les échelons grâce aux formations interne à la marque.

Ella a déjà assuré la gestion de 3 magasins sur différents départements en attendant la bonne opportunité.

Emmanuelle, 43 ans, a travaillé chez un sous-traitant d'Airbus. Elle profite de cette nouvelle gestion pour venir travailler en binôme sur le magasin. Une gérance partagée en couple.

Patricia et Karine que nous connaissons tous continuent l'aventure. Alors que Margot part vers de nouveaux horizons

Nous souhaitons bon vent à chacun dans leurs nouvelles vies respectives.

■ Une carrière de marbre oubliée

Une publicité régionale du début des années mille neuf cent titrait : **Castéra-Verduzan, ses sources thermales, ses carrières.** Le domaine des eaux est bien connu, les carrières semblent oubliées. Qu'en était-il des carrières ?

En 1821 naissait la commune de Castéra-Verduzan, très peu de maisons existaient alors dans l'agglomération que nous connaissons aujourd'hui. Rapidement le village se construisit ; par exemple en 1834 on relevait treize maisons neuves, d'autres en projet pour les années suivantes. A cette époque-là, la campagne se dotait de grandes et belles maisons. Il fallut élever un remblai pour la future route qui emprunterait le pont de Malet. Un besoin urgent de pierres se faisait sentir tout au cours de ces années. Dans la plupart de nos collines apparaissaient des carrières, c'était des exploitations de proximité qui réduisaient les conséquents problèmes de transports. De ces activités, les propriétaires terriens pouvaient espérer une source de revenu, en effet les carrières sont en principe laissées à la disposition des propriétaires des terrains. Plusieurs voisins tiraient également une source de profit en proposant leur attelage de bœufs au prix de 1,50 F la journée (tarif de 1848) ou en assurant le transport eux-mêmes.

Une carrière doublement remarquable est celle de **Coulom** : elle se situe dans la plaine de l'Auloue où vient mourir le coteau du Vieux-Castéra ; elle offre une intéressante veine de marbre. Marbre mis à jour en extrayant la pierre calcaire.

Vue partielle de la carrière de Coulom en 2017



Le marbre

Les marbres ont été formés à partir d'un gigantesque dépôt de calcaire réalisé entre le dévonien supérieur et le carbonifère inférieur (- 380 MA et -330 MA) puis cristallisation complète des calcaires (appelée métamorphisme) en conjuguant pression, température et action des vapeurs venues des profondeurs terrestres. Les veines colorées, souvent parallèles, sont dues à des inclusions d'oxydes métalliques.

Le marbre a la capacité d'absorber très rapidement, bien qu'étant à température ambiante, un apport de chaleur sans se réchauffer notablement : c'est l'effusivité thermique.

Des archives permettent d'imaginer ce que fut le marbre à Castéra-Verduzan.

Dans la « Géographie du Gers » d'Adolphe Joanne paru aux éditions Hachette et Compagnie en 1883 on peut relever page 38 à propos de l'industrie dans notre département « **Près de Castéra-Verduzan, est exploité un beau marbre jaune qui sert moins aux constructions qu'à la fabrication de petits objets d'art ou de fantaisie** »

L'article s'appuie sur un rapport du jury mixte international exposition universelle de 1855 (page 89) :

En 1836 M. Ardenne a découvert à Castéra-Verduzan, dans le Gers une carrière d'un marbre qui a une couleur jaune d'or. Ce marbre de Castéra-Verduzan appartient au terrain d'eau douce miocène de la Gascogne. Quelquefois on y distingue des concrétions à zones concentriques. Sa belle couleur jaune est due à un mélange intime d'ocre. Dans quelques parties il y a d'ailleurs de la chaux carbonatée blanche spathique et translucide. La présence de ce marbre est tout à fait accidentelle dans le terrain tertiaire et on ne la connaît pas sur d'autres points du département du Gers ; il est très vraisemblable qu'il a été produit par des sources thermales comme celles qui coulent encore autour de Castéra-Verduzan ; il existe même une source thermale ferrugineuse dans la propriété de M. le marquis Odon de Pins. Le marbre de Castéra-Verduzan prend très bien le poli, et c'est un des plus beaux marbres jaunes que l'on connaisse ; on peut l'extraire en blocs ayant 1 m de long, dans quelques cas rares 1,90 ; leur hauteur est seulement de 0,30 m à 0,65 m. Ces blocs ne forment d'ailleurs pas une couche régulière ; il faut les choisir dans la carrière même, au milieu du calcaire ordinaire et dans celles de ses parties qui ont été pénétrées par la source thermale ferrugineuse. Jusqu'à présent ce marbre n'a pas été exploité d'une manière régulière et une scierie reste encore à construire. On a fait cependant des cheminées, des guéridons, des autels ; on s'en sert pour des bracelets, des épingles, des chandeliers et de petits objets d'ornement. La vente de ces objets a été limitée aux environs de Castéra-Verduzan. Quelques blocs ont été livrés au prix réduit de 10 francs le pied cube à MM. Geruset Graciette marbriers de Bagnères-de-Bigorre.

Les échantillons de marbre exposés à Paris lors de l'exposition citée sont retournés à Bagnères-de-Bigorre ; les thermes actuels présentent une plaque de marbre de Castéra-Verduzan jaune bien caractéristique.



Ci-dessus échantillon exposé aux thermes de Bagnères-de-Bigorre (photo aimablement fournie par Mme la Directrice)
À droite celui exposé à l'université de Toulouse



Ce marbre extrait de la carrière de Coulom a une double originalité, c'est d'être d'un ton jaune avec de beaux dessins, couleur rare pour du marbre, et d'être le gisement le plus au nord de la chaîne des Pyrénées. Dans son ouvrage « Un tour du monde » paru après son voyage (1908-1909), aux éditions Larousse, O.M. Lanlongue cite le marbre de Castéra-Verduzan. A Boston « la bibliothèque publique, avec son escalier en marbre jaune de Sienne (comparable au marbre jaune de Castéra), possède un admirable Entrance Hall, décoré par des fresques de Puvis de Chavannes. »

Une autre source d'archives dans l'ouvrage de Jérôme Bonhôte, chercheur Inventaire général de la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées et son étude sur l'usine de mosaïque « en marbres riches des Pyrénées » Oustau et Cie à Tarbes. Revue « Patrimoine du sud » parue en 2016.

Laurence Oustau, industriel, possède une usine de céramique à Aureilhan, cité de la banlieue tarbaise. Soucieux de diversifier sa production il se tourne vers un projet de mosaïque de marbre, projet encouragé par une médaille d'or obtenue à l'Exposition Industrielle universelle de Paris en 1889.

Oustau engage donc des recherches sur les marbres. Dans un courrier du 28 janvier 1890 adressé à Ardouy aux carrières de marbre de Castéra-Verduzan il précise ses besoins : *des déchets de la grosseur d'un œuf jusqu'aux blocs de 50 à 100 kg, déchets qui seront concassés enlevant ainsi au marbre sa valeur marchande de matériau noble sculpté depuis l'Antiquité. Les marbres pyrénéens proches de l'usine d'Aureilhan, nombreux et variés quant aux couleurs, ne peuvent toutefois fournir le jaune d'or nécessaire à la variété des coloris. Pour s'assurer l'approvisionnement M. Oustau loue en 1894 pour douze ans la carrière de Coulom à M. Matet médecin et propriétaire du terrain. (M. Matet, ancien maire de Castéra-Verduzan, est décédé en 1905).*

Broyé, pressé, aggloméré, poli, le marbre de Castéra-Verduzan peut se retrouver dans de nombreux modèles de fournitures pour la construction de marches d'escalier, guéridons, baignoires, tombes, la décoration de l'intérieur de villas privées, petits accessoires... le pavement (église St-Joseph à Biarritz) articles dont les qualités d'hygiène, de facilité de nettoyage, de longévité sont vantés dans le catalogue. Au sein de l'usine Oustau se développe un corps de métiers autour du marbre.

L'activité de l'usine Oustau décline peu avant la première Guerre mondiale, la fabrication ralentit puis s'arrête, tous les stocks sont vendus et l'usine ferme en 1914, victime de la concurrence du carrelage en ciment comprimé moins onéreux et dont les colorants chimiques permettent grande variété de teintes mais victime aussi d'une mode.



Façade de l'usine Oustau (février 2017) véritable catalogue des productions. Monument classé. (photo F. Agras)

La carrière de Coulom poursuit après la Guerre 14-18 son activité. La veine de marbre de dimensions modestes n'a permis de réaliser en général que de petits objets : encriers, crucifix, mortier, devant ou côtés de cheminées, dessus de tables...encore conservés dans certaines maisons. Il faut toutefois signaler une pièce plus imposante : le côté d'autel de l'église de Seix dans l'Ariège.

Les seuls outils utilisés pour l'extraction étaient les coins, les explosifs auraient fissuré et fait éclater le marbre. La Fontaine de Coulon, qui jaillit à quelques mètres de la carrière, fournissait l'eau nécessaire au refroidissement du câble de découpe et au système de polissage. A souligner ici la pénibilité du métier : les plaques de marbres, lourdes, devaient être manipulées avec avec grande précaution dans des gestes parfaitement synchronisés.

Le 28 juillet 1933 Madame Matet née Lapeyrère, veuve du médecin Charles Matet, héritière de la carrière vendait à M. Henri Pandelé charpentier à Castéra-Verduzan *une friche de 1,24 ha sur laquelle se trouvait une carrière de pierres ouverte* pour la somme de huit mille francs.

Après 1945 c'est uniquement la pierre qui était commercialisée. Les camions chargés allaient déposer des tas le long de routes non encore goudronnées ou dans des cours de fermes. Cette carrière a été en activité jusque vers 1960, M. Pandelé dernier exploitant l'a délaissée au profit de carrières mieux équipées pour l'extraction, activité particulièrement rude pour les ouvriers.

A signaler tout de même que le propriétaire réussit à extraire peu avant la cessation d'exploitation deux gros blocs de marbre qu'il fit transporter dans le piémont pyrénéen pour la découpe et le polissage. Retournèrent dans le Gers deux plateaux de table qui furent placés pour la meubler, dans sa maison d'Ayguetinte ! (La grande table dessus en marbre, 2,50 m x 1,10 m et 4 cm d'épaisseur est encore intacte)



L'hôtel des Thermes, à Castéra-Verduzan, possédait une cheminée en marbre ; lors de l'agrandissement et la rénovation de cette bâtisse en 1977 après les inondations, la cheminée a été détruite. D'autres maisons conservent des objets en marbre.

Fin XIXème siècle en France cent carrières de marbres étaient ouvertes, aujourd'hui il en reste trois. L'achat du marbre se fait principalement au Pakistan. (source M. Jacques Dubarry de Lassale, le spécialiste français des marbres qui habite Roquebrune

■ Foyer des Jeunes

SAISON 2019 :

L'équipe se complète avec de nouveaux arrivants et des anciens qui sont revenus afin de rester dynamique et force de proposition. Néanmoins, les portes sont grandes ouvertes pour accueillir des nouveaux membres et intégrer notre super équipe de choc.

Suite au départ du Vice Président, Quentin Vives, c'est Elise Bourdieu qui succédera à cette fonction.

Un bureau désormais 100% féminin :

Présidente : Fanny Kauffmann

Vice-Présidente : Elise Bourdieu

Trésorière : Aurélie Bergamo

Vice-Trésorière : Margot Lapart

Secrétaire : Ludivine Cartié

Les hostilités ont commencé mercredi 1er Mai, où les Casterois ont répondu présents pour un concours de pétanque suivi d'un pot de l'amitié animé par Julien LEDUN.

La saison devrait être prometteuse suite au grand succès que cette journée a connu.

Concernant la programmation pour la saison 2019 :

Un changement de formule sera opéré cette année : les concerts organisés et offerts par le Casino seront décalés aux samedis soir 20h00. Les concours de pétanque, tant qu'à eux sont maintenus les vendredis soir (inscriptions à partir de 20h, débuts des premières parties à 21h pétante !)

- ◆ **Vendredi 31 Mai** : Premier concours de pétanque jusqu'à fin septembre des lors que le beau temps sera au rendez-vous
- ◆ **Vendredi 21 Juin - Fête de la musique**
- ◆ **Samedi 22 Juin - Fête de la musique** : Repas (confit/frites), feu de la St Jean, concert avec BROKKERS et soirée dansante
- ◆ **Samedi 13 Juillet** : Concert WESTANGO
- ◆ **Dimanche 14 Juillet – Fête Nationale** : Tapas, concert le midi et concours de pétanque l'après midi
- ◆ **Samedi 20 Juillet – Week-end Gascon** : Jeux Gascons l'après-midi et concert ABARREJADIS / Tapas avec produits locaux le soir
- ◆ **Samedi 27 Juillet** : Concert LES POINCONNEURS
- ◆ **Samedi 03 Août** : Concert OLD CARAVAN
- ◆ **Dimanche 4 Août** : Cinéma plein air le soir avec possibilité de se restaurer
- ◆ **Samedi 10 Août** : Marché de nuit, avec dans l'idée d'installer les commerçants dans la rue du parc, et les food truck dans le parc autour du concert LES DOIGTS NYLON
- ◆ **Vendredi 16 Août** : Concert KASH
- ◆ **Dimanche 18 Août** : Concert LA FRANGINE

16/17/18/19 Août : FÊTE LOCALE

- ◆ **Samedi 24 Août** : Concert BETWEEN
- ◆ **Samedi 31 Août** : à définir
- ◆ **Vendredi 27 et Samedi 28 Septembre** : Week-end de clôture et concert CAPLATINO

■ Foyer des Jeunes

Cette année afin de vous accueillir au mieux, un agrandissement de la surface couverte a été réalisé par la mairie, derrière la paillote afin de stocker et de travailler dans de meilleures conditions. Ainsi, le devant de la terrasse sera couvert par un portique à 2 pentes, qui sera scellé durant la saison et enlevé durant la fête.

Nous étudions également la possibilité de réaliser un tag sur la devanture de la buvette afin de mieux identifier le bar.

Pour finir, nous envisageons d'investir pour un nouveau lave-verres et des verres réutilisables.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir aux horaires suivants :

	MAI	JUIN	JUILLET & AOUT	SEPTEMBRE
VENDREDI	-	18h00 – 01h00	17h30 – 01h00	-
SAMEDI	-	-	17h30 – 23h00	-
DIMANCHE	10h00 – 14h00	10h00 – 14h00	10h00 – 14h00 16h00 – 21h00	10h00 – 14h00

Nous tenons à renouveler nos remerciements au Casino, à la Municipalité, aux associations Castéroises, aux commerçants et artisans locaux et l'ensemble des membres du foyer des jeunes pour leurs investissements et leurs collaborations afin de mener à bien tous les événements proposés et ainsi faire vivre notre si beau village.

Vous retrouverez toutes les informations des futures manifestations sur notre page Facebook Foyer des Jeunes Castera-Verduzan ainsi que sur le site de castera-verduzan.com

**Nous vous donnons rendez-vous
tout au long de la saison au Parc
Lannelongue !**



■ Association des Parents d'Elèves :



L'Association des Parents d'Elèves (APE) œuvre tout au long de l'année scolaire afin de récolter de l'argent pour en faire bénéficier les enfants de l'école. Les fonds servent à financer en partie les voyages et les sorties scolaires, du matériel pour l'école mais aussi pour proposer des animations pour les enfants.

Ces manifestations sont organisées par l'équipe de l'APE composée de Chantal Gatti et Laure Gagetta (les co-présidentes), Delphine Mazzonetto et Léonie Bourdieu (les co-trésorières), Aurélie Bergamo et Angélique Lavigne (les co-secrétaires) et d'une dizaine de membres actifs.

Ont déjà eu lieu depuis début septembre : le « Troc-sport », en lien avec les journées portes ouvertes des clubs de foot et de basket. Puis, les ventes de bulbes d'automne, la fête d'Halloween, le marché de Noël (vente de sapins et d'objets fabriqués par les enfants), le loto de Noël, le vide coffre à jouets, la fête du Carnaval, le Vide-dressing et Puériculture, la chasse aux œufs de Pâques, la vente de chocolats de Pâques, la vente de gâteaux et les animations pour les enfants lors du Petit Marché aux Fleurs au Vieux Castéra (en partenariat avec l'association « Nature et Patrimoine au Castéra » ex-Amis du Vieux Castéra).

Reste à ce jour, pour finir l'année en beauté, la vente de jolies boîtes en métal décorées avec les dessins des enfants.

Et l'année se termine avec la plus grosse animation : la fête de l'école organisée autour de trois grands moments : en fin de matinée, le spectacle des enfants proposé par les enseignants, suivi de l'apéritif offert et du repas, et de la kermesse organisés par l'APE avec divers jeux, structures gonflables, pêche aux canards, tatouages à paillettes....

Celle-ci se déroulera le samedi 29 juin 2019 au parc Lannelongue.

Nous vous y attendrons nombreux !!!

Nous profitons aussi de cet article pour dire que toutes les nouvelles personnes intéressées pour donner un peu de leur temps pour les enfants sont les bienvenues et qu'elles n'hésitent pas à nous contacter !

Rendez-vous le 29 juin !!!



Castéra-Verduzan 102,5 - 105,8 Condom

2018, l'Année des 10 ans de DFM 930 et de son implantation à Castéra-Verduzan

Avec une diffusion sur la moitié nord du Gers et un débord sur le Lot-et-Garonne nos émissions sont produites par plus d'une quinzaine de bénévoles passionnés et surtout doux-dingues de radio au sens FM à l'aube de la radio numérique dont le format sera DAB+. Cet "exploit" n'est possible que grâce à Jean-Pierre notre animateur / technicien et unique salarié de l'association.

Émissions

- "Le 7/10", présenté par Jean-Pierre Kelly du lundi au vendredi de 7h à 10h
- "Chemin de vie", présenté par Yohan, le dernier lundi du mois de 12h30 à 13h30
- "Jazz Radio D930", présenté par Guy Heyne, tous les dimanches de 12h45 à 13h45
- "Direct à vous !", présenté par Pierre, tous les samedis de 10h à 12h

Chroniques

- "Fresh Attitude" avec Sophie Vidal, tous les mercredis entre 7h et 10h
- "Chaud Devant" avec Francette, tous les vendredis entre 10h et 10h30 et les dimanches entre 9h et 9h30
- "Demain sera un autre jour", avec Pierre, du lundi au vendredi à 7h, 8h et 9h et samedi/dimanche à 5h, 6h, 7h, 8h et 9h
- "Plus size la chronique grande taille" avec Amandine le lundi entre 7h et 10h
- "Les Tendances sont les Tendances" avec Victoria le mardi entre 7h et 10h, le jeudi à 15h30 et le samedi et dimanche matin
- "Les Petites Chroniques - Conseil Tremplin" avec Cindy le jeudi entre 7h et 10h, le jeudi à 16h30 et le samedi et dimanche matin
- "Une rencontre des passions" avec Chantal le samedi à 8h30, le dimanche à 11h et 16h30 et le mardi à 23h

Spécial

- "La Minute pour l'emploi", avec Rudy et le Pôle Emploi de Condom, tous les jours à 7h45, 12h20, 16h30 et 18h30
- "La Météo", présentée par Jean-Pierre Kelly, tous les jours à 5h10/5h30, 6h10/6h30, 7h10/7h30, 8h10/8h30, 9h10/9h30 - 12h10/12h30 - 17h30/18h30/19h30/20h30
- "L'Horoscope", du lundi au vendredi, toutes les heures de 5h10 à 9h10 et le week-end de 5h10 à 10h10
- "L'Information régionale" présentée par Jean-Marc Courrèges-Cénac, du lundi au vendredi, toutes les heures, de 7h30 à 10h30, 12h30, et de 17h30 à 20h30
- "L'Information locale de l'Albret" présentée par Aurélie Trévisan de CFM RADIO, du lundi au vendredi, toutes les heures, de 7h30 à 10h30, 12h30, et de 17h30 à 20h30
- "L'Information nationale" présentée depuis SOPHIA-Radio France, du lundi au vendredi, à 7h, 9h, 12h, et 18h

1, rue des Ecoles 32410 CASTERA-VERDUZAN

www.dfm930.com - dfm930@orange.com

05 62 29 14 20

SAMEDI **6 JUILLET** 2019

Miss Gers

Ouverture des portes : 20h15
Début de l'élection : 21h00

**SALLE
OMNISPORTS
CASTERA
VERDUZAN**

Entrée :
de 8 à 16€

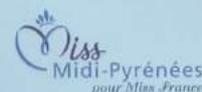
En présence de la
troupe musicale
PHILIPPE CANDELON

Réservations à partir du
01 juin au TABAC
PRESSE NOEL :
05 62 68 16 65

En présence de
AXELLE BREIL
Miss Midi-Pyrénées 2018
& Miss Toulouse 2018



ÉLECTION OFFICIELLE QUALIFICATIVE
POUR MISS FRANCE ORGANISATION.



L'Association des Commerçants et Artisans de CASTÉRA VERDUZAN remercie les bénévoles, les employés municipaux, les candidates pour leur courage, la Société Miss France, les membres du jury pour leur présence, et nos partenaires :

IDEAL 32 - DFM 930 - LA MAIRIE DE CASTÉRA VERDUZAN - LE CASINO DE CASTÉRA VERDUZAN - LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GASCOGNE - MKL GREEN NATURE À ESCALGUES - LABORATOIRE MESSÉGUÉ À FLEURANCE - BUCCOTHERM - MARIA GALLAND PARIS - ALAIN TARBE TRAITEUR À NOGARO - KORIAN VILLA CASTÉRA - CRÉDIT AGRICOLE PYRÉNÉES GASCOGNE - LE DOMAINE DE SONNARD À CASTÉRA - INTERSPORT AUCH - LE DOMAINE D'ANTRAS À AYGUETINTE - LES 3 DOMAINES À RÉJAUMONT - RESTAURANT LE FLORIDA - L'HÔTEL DES THERMES - RESTAURANT LA BELLE ÉPOQUE - LES THERMES DE CASTÉRA VERDUZAN - BOUCHERIE JEAN-LUC DE PRADA - IKEBANA FLEURS - AD GARAGE - CARREFOUR EXPRESS - LE TABAC PRESSE NOËL - MISS DECO - COIFFURE L'AUTHIE - LE SALON D'AURORE - CRÉA TIPS & NAILS - KARIN ESTHÉTIQUE - SOURCILS HAUTE DÉFINITION - L'ATELIER DE COIFFURE - LE BISTRO SALÉ SUCRÉ - LA BOULANGERIE CASTÉROISE - CLAIRE MAKEUP ARTIST - MARYLINE BONET COIFFEUR CLUB - MÉLANIE BELMONTE - MICHAËL BÉNÈTE - SIGNATURE ANTIQUITÉ (LECTOURE) - EGLANTINE MARIAGE - MARLENE LARROZE - ALLIANZ SÉBASTIEN BASSAT (AUCH) - NOIR COCKTAIL - TEMPO LATINO - OCCITANIE TÉLÉCOM (PLACE PORTE TROMPETTE AUCH) - LE DOMAINE DU GRAND COMTÉ (ROQUELAURE) - HITON BIEN DANS MA NATURE BIRAN (WWW.HITON.FR)

Grâce à tous ces commerçants, les candidates sont couvertes de cadeaux. Un grand merci aux correspondants de la Dépêche et du Petit Journal, ainsi qu'à la Radio DFM 930

Bonne soirée à tous !

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Castéra-Verduzan

en collaboration avec la délégation Miss Midi-Pyrénées pour Miss France

Renseignements / vente des places : à partir du 1^{er} Juin 2019
TABAC PRESSE NOËL - 05.62.68.16.65
Prix : de 8€ à 16€

Sous l'égide du comité MISS MIDI-PYRÉNÉES POUR MISS FRANCE ORGANISATION

Election qualificative pour Miss Midi-Pyrénées 2019 le Vendredi 13 Septembre à MAZAMET (81)

En vue de l'élection MISS FRANCE en Décembre 2019 au Dôme de MARSEILLE, et en direct sur TF1

Miss Midi-Pyrénées pour Miss France



Élection de
Miss Gers 2019

Axelle BRÉIL
Miss Midi-Pyrénées 2019

Et en présence de Philippe CANDELON
Samedi 6 Juillet 2019 à 21h00
Ouverture des portes à 20h15
à la Salle Omnisport de Castéra-Verduzan

Programme

présenté par Maxime GRELLIER

EM.MA

19 ans, EM.MA chante accompagnée de sa guitare et d'un percussionniste, elle interprète des reprises et ses compositions dans le registre folk (en anglais et en français). Elle aura le plaisir de partager avec vous son single qui vient de sortir ! Elle prépare actuellement un nouvel EP, qui sortira à la fin de l'année. N'hésitez pas à la suivre sur Facebook : www.facebook.com/emmasingersolo

- Faites vos Valises,
- Soyez chics,
- Bienvenue à bord,
- Do you speak English,
- 1^{er} passage de la formation Philippe CANDELON», danse avec Magali POZZI
- Ola ! Cuba !

Entracte

Séance de dédicaces et photos avec miss élues.
Boissons fraîches, crêpes, café à retrouver à la buvette

7. Fleurs de Tiaré,
8. 2^{ème} passage de la formation Philippe CANDELON», danse avec Magali POZZI
9. C'est romantique,
10. Nos Miss défilent pour Marlène Larroze Création,
10. Retour des candidates en musique avec Philippe CANDELON
11. Couronnement de Miss Gers 2019

Nous sommes heureux de vous présenter les professionnels qui ont participé à l'organisation de cette soirée :

COIFFURE & ESTHÉTIQUE

- COIFFURE L'AUTHIE (05.62.29.16.65 || 06.08.90.04.75) Cécile PUJOL
La maison du Bien-être - ouvert du mardi au samedi sur RDV
2, Avenue de la Ténarèze 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- LE SALON D'AURORE (05.62.28.06.74) Aurore VAN DE VONDELE || Muriel
15, Avenue des Thermes 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- L'ATELIER DE COIFFURE (05.62.66.14.55) Mapy & Coralie
8, Chemin du Forman 32810 PREIGNAN
- KARIN ESTHÉTIQUE (05.62.68.18.30) Karine DARIÉS
Marie & Chloé, et le soutien de Ludvine
Ouvert du Lundi au Samedi - La Maison du Bien-être
2, Avenue de la Ténarèze 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- SOURCILS HAUTE DÉFINITION LIFTING & RELOOKING IMMÉDIAT
La Maison du Bien-être - Julia HINGST 06.29.11.70.00
2, Avenue de la Ténarèze 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- CRÉA TIPS & NAILS (07.60.51.58.35)
Coiffure mixte & ongles à domicile - camilleportal32@gmail.com

PHOTOGRAPHES VIDEOS RADIO & ARTISTES

- ALAIN BOUAULT (05.62.06.54.08 || 06.11.42.72.99)
Studio de prise de vue à votre disposition
Rue des Capucins 32190 VIC-FEZENSAC
(Idées cadeaux, fête des mères, naissances, etc...)
- MICKAËL BÉNÈTE (06.71.79.49.69)
Photographe officiel Miss Midi-Pyrénées
- VIDEO ASSOCIATION CLIN D'ŒIL (06.19.64.96.90)
32340 MIRADOUX
- PIXOU VIDEO (06.33.61.85.55)
- RADIO DFM 930 (05.62.29.14.20)
LA RADIO AU MICRO CLIMAT - dfm930@orange.fr
105.8FM || 102.5FM
En direct pour cette soirée de 18H00 à minuit
1, Rue des Ecoles 32410 CASTÉRA-VERDUZAN

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES MISS : WWW.MISS-MIDIPYRÉNÉES.COM
WWW.FACEBOOK.COM/COMITEMISSMIDIPYRÉNÉES

DECO MODE ORNEMENT FLORAL

- MISS DECO (05.62.68.16.65) Christine NOËL
Avenue des Thermes 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- L'IKEBANA FLEURS (06.30.45.00.09)
Compositions florales, livraisons à domicile
13, Avenue des Thermes 32410 CASTÉRA-VERDUZAN
- CHAMBRES D'HÔTES (05.62.68.15.39) Elisabeth & Michel BIGARÉ
Domaine de Sonnard 32410 CASTÉRA-VERDUZAN



Marlène LARROZE - EGLANTINE MARIAGE
MONTAUBAN (05.63.66.75.12)
Retrouvez-nous aussi à Toulouse
54, Boulevard Gabriel Koenigs
31300 TOULOUSE
05.34.61.35.02
LAMARIEE.FR
PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITÉ
MISS MIDI PYRÉNÉES POUR MISS FRANCE

MP DANSE ÉVOLUTION (06.76.71.06.17)
Magali Pozzi
Boulevard Arnaud Denjoy 32450 SARAMON

Philippe CANDELON et sa troupe d'artistes sillonnent les routes du Grand Sud avec des spectacles musicaux originaux mettant essentiellement en valeur la chanson française.

Dans des mises en scènes raffinées, ces chansons, regroupées autour de thèmes, d'époque ou d'auteurs marquants, permettent aux spectateurs nostalgiques de revivre - ou pour les jeunes générations de découvrir - les grands succès des décennies passées.

En 35 ans de carrière, Philippe CANDELON a participé à de nombreuses Comédies Musicales à succès (LA JAVA DES MÉMOIRES, LES ANNÉES TWIST, ROMÉO ET JULIETTE, LES ANNÉES TUBES sur TF1), enregistré plusieurs disques, et mis en scène une vingtaine de spectacles réunissant une large palette d'artistes (chanteurs, musiciens, danseurs, acrobates) au talent et à la joie de vivre communicatifs !



■ FNACA :

Le 4 Août point d'Orgue de nos animations, descente de la Baïse en canoë départ de Beaucaire après le traditionnel petit déjeuner, et arrivée à Valence.

L'après midi à l'Hippodrome pour le traditionnel repas Poulets Grillés.

Fin Août voyage annuel vers Montauban visite de la ville en petit train dans la matinée, et l'après midi, mini croisière sur le Tarn. Les réservations débuteront mi Juillet.



■ Gascogne & Tradition :

Pour 2019 notre association a souhaité scinder en deux son programme.

En effet le Dimanche 5 mai nous avons reçu ce personnage emblématique du monde Occitan JOAN DE NADAU, le concert a été magnifique, devant plus de 300 personnes, dans notre Eglise préparée en salle de spectacle, le public ravi, tout à la cause du groupe et surtout de son leader, l'a accompagné dans de nombreux chants et notamment pour L'Incantada et L'Immortelle. Le concert fera date à Castéra et les absents ont eu tort.

Deuxième partie les Journées gasconnes des 20 et 21 juillet.

Le samedi 20 reconduite de la marche NATURE et GOURMANDE.

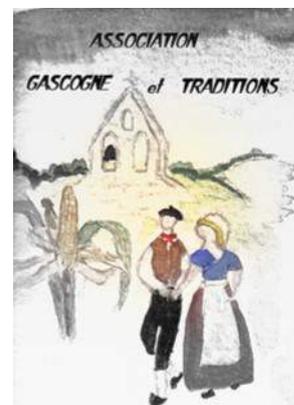
La réussite de l'année dernière devrait attirer de nombreux nouveaux marcheurs.

En soirée, en partenariat avec le Foyer des Jeunes, apéritif, tapas, musique avec le groupe ABAREJADIS.

Dimanche 21 messe gasconne, marcher dominical en musique avec les Duettistes (orgue de barbarie accordéon) apéritif et l'après midi dans le parc, jeux Gascon, béret, palet, quilles, rampeau.

Toute la journée, aussi dans le parc jeux anciens présentés par les foyers du département.

Tout ce programme devrait permettre une bonne participation et le gage d'une journée agréable.



■ Amicale des sapeurs Pompiers :

Un nouveau bureau :

Le nouveau bureau se compose de deux co-Présidentes, Sadia El Fergougui et Célia Bourdieu, d'un Trésorier, Jean Christophe Lassalle, d'un Secrétaire, Nicolas Antonioli, d'un représentant des Actifs, Cheikh Tabti et le représentant des Anciens, Robert Soubiran.

Les Gagnants du tirage au sort du séjour à Disneyland Paris :

Cette année, notre calendrier étant sur le thème de Disney, nous avons souhaité permettre à une famille de faire un séjour à Disneyland Paris. Mme Rozès Cathy et sa famille ont été tiré au sort et ont pu partir pour un week-end à Disney.

13 Juillet 2019 :

Nous vous attendons nombreux au centre de secours de Castéra-Verduzan pour la journée portes ouvertes.

Les festivités commenceront à 16h30 avec un spectacle de magie présenté par Boris Lamy, qui restera, ensuite parmi nous, afin de faire des caricatures aux enfants. La soirée débutera à 18h avec visite de la caserne et démonstration des véhicules pour ceux qui le souhaitent. Un repas tapas vous sera proposé, il sera animé par le groupe « Eux » et la soirée continuera par des tubes des années 80, une buvette sera à votre disposition.

Nous invitons tous les Castérois et les personnes souhaitant passer une belle soirée d'été sur des sons des années 80 à venir nous rejoindre.



■ Société Hippique :



La nouvelle Saison Hippique débutera le Dimanche 30 Juin par la traditionnelle journée de Galop qui cette année verra les « Sauteurs » participer aussi . Suivront ensuite huit autres réunions qui se dérouleront de Juillet à Octobre, la clôture ayant lieu le 21. Programme chargé pour nos bénévoles qui sont toujours impliqués pour que ces réunions soient réussies et nous les en remercions chaleureusement.

Des travaux d'amélioration ont été effectués tant au niveau des installations avec en particulier le remplacement du toit du Barn qui abrite des boxes ainsi que la réfection de la partie « point chaud » de la sandwicherie . Deux obstacles ont été rénovés pour toujours améliorer la sécurité des hommes et des chevaux.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 24 mai, assemblée importante car nous sommes aussi dans une année d'élection. Le Conseil d' Administration sera formé de nouveau et en découlera le nouveau bureau chargé de veiller à la bonne marche de la société.

L' année 2019 ne nous a pas apporté que de bonnes nouvelles car suite à la réorganisation du PMU les Matinales Télévisées ont été supprimées, nous devons cette année organiser deux réunions télévisées, ce qui nous fait perdre toute visibilité au point de vue national mais surtout une rentrée d'argent importante. De plus notre traiteur a cessé son activité, ce qui nous a obligé à retrouver un nouvel intervenant. Ce sera Philippe DARIES qui assurera la restauration, il nous vient des Hautes Pyrénées et plus précisément de GALAN où il exerce son métier.

Comme tous les ans deux animations destinées aux enfants sont programmées avec des poneys et manège elles sont bien entendu gratuites. Nous espérons que les Castéroises et Castérois viendront nombreux pour soutenir l' équipe de bénévoles qui se dépense sans compter pour le plaisir de tous.

Et comme tous les ans nous terminerons par un appel aux volontaires qui voudraient se joindre à l'équipe, ils seront les bienvenus. Souhaitons que l'été sera beau et chaud.



Notre association change de nom...

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de février 2019, elle se nomme « **Nature et Patrimoine au Castéra** ».

Cette nouvelle appellation correspond mieux à son champ d'actions plus élargi tout en poursuivant les objectifs définis antérieurement. Sensible à la protection et à la connaissance de la nature et de l'environnement, la dimension pédagogique devrait être renforcée. L'association œuvre sur le terrain en créant et entretenant des sentiers de randonnée balisés à travers collines et vallons à parcourir à pied ou à VTT pour en apprécier paysages, faune et flore. A noter qu'un nouveau PR «Lacs, rivière et vallons» est en cours de labellisation. C'est excellent pour une bonne santé !

Il s'agit aussi de sauvegarder et mettre en valeur les richesses de l'environnement qu'il soit du patrimoine bâti, naturel ou immatériel et contribuer à leur approche et respect.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu !

Le 28 avril, l'association a organisé sur le site rénové du Vieux Castéra son 5ème petit marché aux fleurs.

Les visiteurs ont profité de leurs achats de fleurs ou plants potagers pour se rendre compte de la métamorphose du vieux village.

L'activité proposée l'après-midi «initiation VTT» pour les jeunes enfants a ravi les six participants qui n'ont pas économisé leurs efforts et ont fait preuve d'adresse sur le terrain du verger pourtant difficile: bravo à eux !

Dans un souci d'amélioration de cette animation et pour en accroître le nombre de visiteurs notre association va devoir réfléchir à une nouvelle organisation.





La rentrée pour le Club a été studieuse et physique.



Quelques nouvelles du CLUB BEAU SOLEIL.

Le 18 novembre, nous avons passé une après midi de chansons, danses et bonne humeur avec le duo Jean-Michel Garat et Katia Clauzade. La chanson française revisitée, les organisateurs un peu déçus par la prestation, mais une assistance contente tout de même d'avoir passée un moment de convivialité.

Le 14 décembre, le goûter de Noël offert par le club, bonne bûche au chocolat, et pomme au four. Puis cette année un changement, petit loto pour tous. La aussi la bonne humeur a été au rendez-vous.

Le 6 février s'est tenue notre Assemblée générale en présence de Madame Madeleine Guillory, présidente de Générations Mouvement Gers, et de Monsieur Pierre Agras représentant la municipalité. Après les différentes présentations des comptes, compte-rendu d'activités 2018 et présentation 2019, nous avons accueilli une nouvelle entrante au conseil d'administration : Paule CAPDEVILLE, pris en compte le renouvellement de 3 membres sortants : Georgette AMARD, Gilberte CLAVERIE, Madeleine DESSENS et le départ de Françoise LIAN qui a œuvré au sein du club durant de nombreuses années en tant que membre, présidente et secrétaire.

Nous avons eu aussi le plaisir de fêter l'anniversaire d'un de nos adhérents Monsieur DUBARRY qui fêtait ce jour là ses 94 printemps. Féru de poésies, le Club lui a offert un recueil de poèmes de divers auteurs et diverses époques.

Un apéritif a réuni tous les participants autour de quelques bonnes choses concoctées par Monique Guinle notre cuisinière attitrée (et inventive) puis la journée s'est terminée autour d'un excellent repas à la Ferme de Flaran.

La composition de notre bureau constitué à la suite de cette AG :

Monique GUINLE et Jean-Claude HYGONNENQ co-présidents – Françoise DAUSSE secrétaire/trésorière – Jackie LABENNE Commission voyages.

Le mardi 26 mars premier repas-loto de l'année, au menu :

Apéritif avec toast concoctés par Monique – Pêches au thon – Daube pomme de terre Fromage – Profiteroles. Puis petit loto avec à gagner de nombreux bons d'échange. Journée agréable.

06 mai – Journée pyrénéenne avec au programme les grottes de Bétharam et la roseraie de Saint Vincent. Voyage partagé avec le club de Valence sur Baïse. Le soleil était présent, parcours un peu fatigant mais très belle journée.

En préparation un repas-loto pour le 07 juin et le 4 juillet voyage à Albi (il reste des places)

Nous vous attendons toujours les mercredis après-midi pour jouer, papoter, et surtout faire fi de la solitude.

A bientôt



■ L'ACR



Les jeunes piranhas à l'honneur

Les saisons se suivent à l'ACR et le travail de tous les bénévoles porte ses fruits ! C'est encore une saison bien animée qui est sur le point de s'achever.

Des **entraînements quotidiens** ont été proposés aux petits piranhas, des plus petits (4 ans) jusqu'aux plus grands (17 ans). Des **stages pendant les vacances** de Toussaint et d'Hiver ont été également organisés. Les poussins ont participé au stage départemental de Pâques à Mirande et l'école de basket castéroise a été particulièrement félicitée.

11 équipes étaient engagées dans les divers championnats départementaux, régionaux, interrégionaux. Et le travail effectué par Valentine et Antoine au sein de toutes les catégories de l'école de basket porte ses fruits. Nous retiendrons aussi que les parents de nos jeunes ont été très impliqués tout au long de l'année et nous les en remercions.

Résultats :

U9 (deux équipes) : beaucoup de progrès ponctués par une victoire en finale de la fête nationale du mini-basket pour les deux équipes piranhas ! bravo ! l'équipe A a été invaincue toute la saison.

U11 (deux équipes) : une saison où à chaque match nos poussins(es) ont démontré tous leurs progrès. Engagés au meilleur niveau, la saison se termine par une victoire éclatante face à Gondrin sur un tir buzzer de Manu !

U11F (1 équipe avec VCGB) : une belle saison avec une 2^{ème} place au niveau départemental

U13 (deux équipes) : engagés en inter équipe avec le VCGB, chacun a pu évoluer au meilleur niveau interdépartemental et régional

U15 (UGB) : Champions régionaux, les minimes joueront la finale Occitanie face à Montpellier le 15 Juin

U17 (deux équipes) : comme pour les U13, l'ACR était représenté dans les deux équipes de l'UGB pour que chacun puisse jouer à son niveau

Renseignements école de basket auprès de Valentine BASTIAN (06.31.47.51.40.)

Echos de la vie associative



Séniors filles

Pour leur 3^{ème} saison en REGIONAL 3, les filles se sont classées 6^{ème} et se sont maintenues à 3 journées de la fin. Mais il y a des arrêts, dont celui du coach, et les filles restantes auront besoin de renforts pour l'an prochain.

Séniors garçons

Séniors 3 INTER-DEPARTEMENTAL : après une 1^{ère} phase sans faute en interdépartemental, les gars de la trois se classent 4^{ème} de la poule d'accession en pré-région. Le bilan est très positif.

Séniors 2 REGIONAL 3 : L'équipe 2 se classe 7^{ème} de son championnat et a vécu une saison difficile en terme d'effectif pour pallier les très nombreuses blessures et absences en équipe 1. L'équipe 2 l'an prochain sera composée de gars d'expérience pour encadrer les cadets qui montent (Luc Devalle, Angel Dariès...)

Séniors 1 PRE-NATIONAL : après un très bon début de saison ponctué par deux victoires au TOAC puis un match mémorable face à CAHORS, tout s'est écroulé ensuite avec une cascade de blessures. Le maintien a été assuré de justesse à l'avant dernière journée de ce championnat pré-national très relevé, et malgré une 1/2 finale réussie à Auch en coupe du Gers, la finale laisse un gout très amer. On espère la gagner l'an prochain et viser le haut du tableau dans l'antichambre de la nationale 3.

Séniors loisirs

Les années se suivent et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que le basket loisir se retrouve chaque lundi soir pour partager un **moment sportif convivial** où tous les niveaux de pratique se mélangent.

Animations sportives

La saison actuelle se conclura par la FamilyCup ouverte à tous les licenciés et non licenciés le samedi 22 Juin de 14h à 18h. Egalement, l'ACR a organisé la **fête nationale du mini basket** le 18 Mai rassemblant près de 150 mini-poussins de tout le Gers. Bravo aux équipes et aux bénévoles.

Animations extra-sportives

Chaque saison démarre par les 4 soirs de fête à la **bodéga** du basket. Cette saison, l'ACR aura organisé également **beaucoup de soirées d'après matchs** ouverts à tous dont la soirée antillaise, mais également le **noël du basket suivi de la raquette** qui a connu encore beaucoup de succès.

Assemblée générale

Nous invitons tous les castérois et réjaumontois à **l'AG de l'ACR qui se tiendra cette année le vendredi 21 Juin à 19h à la salle de basket** et sera suivie du pot de l'amitié et d'un lunch.

Encadrement

Pour ne rien laisser au hasard et permettre notamment aux plus jeunes de s'épanouir par le biais de la pratique du basket, le **comité directeur de l'ACR a confirmé le poste de Valentine Bastian comme salariée.**

Remerciements

L'ACR a compté cette saison près de 170 adhérents. Pour que nous puissions partager tous ensemble une passion commune, nous remercions avant tout la **mairie de Castéra** grâce à qui nous disposons d'une salle magnifique et bien équipée, et également la **mairie de Réjaumont**.

Nous avons pu également compter sur le soutien sans faille de tous nos **partenaires publics et privés**, sans qui nous ne pourrions pas réaliser de tels projets sportifs sur les communes de Castéra et Réjaumont.

Evidemment, nos remerciements vont à tous nos adhérents qui, des plus jeunes aux plus grands, ont grandement contribué au succès des différents événements du club. **Nous tenons à remercier tout d'abord les enfants pour leur comportement exemplaire tout au long de la saison** grâce à l'encadrement dont ils ont bénéficié, et **les parents pour leur aide** lors des matchs à domicile ou des déplacements. **Cette saison plus que jamais des personnes ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour le club** : ce sont les joueuses, les joueurs, leurs entraîneurs, et également les arbitres et officiels de table de marque. Enfin, pour nous permettre de partager tant de moments conviviaux, nous avons pu compter sur **l'aide toujours précieuse de toutes les personnes du pole animation** ayant participé à l'organisation et au déroulement des repas et soirées.

Merci à eux, merci à vous tous, et longue vie aux piranhas castérois !!!



Football Club Castéra Verduzan

Rue des Ecoles 32410 Castéra Verduzan Tél: 05 62 68 18 50

Secrétariat: tél 05 62 28 67 62 E-mail: yvette.campi@aliceadsl.fr



La saison sportive se clôture avec nouvelle fois, une année riche humainement, sportivement, avec un bilan globalement positif qui sera présenté lors de l'assemblée générale du 30 juin.

Pour cette année, nous retiendrons principalement:

- la stabilisation de nos effectifs à 158 licenciés,
- la reconnaissance de la Fédération Française de Football, avec la labellisation de notre section féminine avec le label bronze,
- la mise à disposition du terrain synthétique,
- l'accord du conseil municipal pour la création du nouveau terrain d'entraînement
- l'accord de diverses subventions par l'intermédiaire du Fond d'Aide au Football Amateur, le soutien du District du Gers, de la Ligue d'Occitanie de Football pour les différents projets,

Prochains rendez-vous:

7 juin :

18 h à 19 h 30, découverte foot féminin ouvert à toutes,
21 h: match d'ouverture de la Coupe du Monde Féminine

15 juin: tournoi U 8 – U 9 filles et garçons

27 au 29 juin: tournoi foot à 5 sur le terrain synthétique (ouvert à tous filles et garçons)

30 juin: 10 h 30 assemblée générale à la mairie

15 août: tournoi foot à 5 sur le terrain synthétique

16 août: 16 h à 22 h; vide grenier sur le parking de l'école primaire

15 au 19 août: bodega des fêtes locales (*concerts, repas, tapas, ambiance assurée*)

Les dirigeants du FCCV remercient les élus, les employés communaux, les bénévoles, les partenaires pour leur soutien.

Si vous avez envie de rejoindre un club dynamique pour y apporter votre contribution, nos portes sont grandes ouvertes, pour cela il vous suffit de contacter :

Claude KAUFFMANN au 06 32 66 09 79

Jean-Jacques RINALDI au 06 07 12 60 53

Agenda des manifestations été/automne 2019

Samedi 15 juin : Tournoi de foot

Vendredi 21 juin : Fête de la musique

Samedi 22 juin : parc Lannelongue
Repas (confit/frites), feu de la St Jean, concert avec BROKERS et soirée dansante

Samedi 29 juin : parc Lannelongue
Kermesse de l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 30 juin : hippodrome - Courses hippiques

Samedi 06 juillet : Salle de basket
Election de Miss Gers

Dimanche 07 juillet : hippodrome - Courses hippiques

Samedi 13 juillet : parc Lannelongue : Concert WESTANGO

Samedi 13 juillet : Journée portes ouvertes centre de secours des sapeurs pompiers

Dimanche 14 juillet : parc Lannelongue
Tapas, concert le midi et concours de pétanque l'après midi

Lundi 15 juillet : hippodrome - Courses hippiques

Samedi 20 & Dimanche 22 juillet : Week-end gascon au parc Lannelongue : Jeux Gascons l'après midi et concert ABARREJADIS Tapas avec produits locaux le soir

Dimanche 21 juillet : Journée Gasconne et randonnée gastronomique

Samedi 27 juillet : parc Lannelongue
Concert LES POINCONNEURS

Dimanche 28 juillet : Vide grenier

Samedi 03 août : parc Lannelongue
Concert OLD CARAVAN

Dimanche 03 août : parc Lannelongue
Cinéma en plein air le soir avec possibilité de se restaurer

Samedi 10 août : Marché de nuit et Food Truck, concert LES DOIGTS NYLON au parc Lannelongue

Mardi 13 août : hippodrome - Courses hippiques

Vendredi 16 août : Vide grenier du FCCV

Vendredi 16 août : parc Lannelongue
Concert KASH

Dimanche 18 août : parc Lannelongue
Concert LA FRANGINE

Vendredi 16 au lundi 19 août : FETE LOCALE

Samedi 24 août : parc Lannelongue
Concert BETWEEN

Samedi 31 août : parc Lannelongue
Concert

Lundi 02 septembre : hippodrome - Courses hippiques

Samedi 21 et/ou dimanche 22 septembre : parc Lannelongue
Festival « N'Amasse Pas Mousse »

Vendredi 27 20 & Samedi 2 septembre : Week end de clôture du parc Lannelongue, et concert CAP LATINO

Dimanche 29 septembre : hippodrome - Courses hippiques

Dimanche 06 octobre : Base de loisirs
Epreuve de natation du triathlon Grand Auch Cœur de Gascogne

Lundi 07 octobre : hippodrome - Courses hippiques

Lundi 21 octobre : hippodrome - Courses hippiques

Jeudi 31 octobre : Fête d'Halloween

Toutes les informations sur

www.castera-verduzan.com

- ◇ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdtes Mmes Célia Bourdieu et Sadia El Fergougui - amicale.castera@sdis32
- ◇ **ACR Basket** : Co-Pdt M Nicolas LEROY - Siounes - et M Antoine GHEYSEN - Mounouat - Castéra-Verduzan - 06.50.62.28.87 - acr.basket@gmail.com
- ◇ **Club Beau Soleil** : Pdt M. HYGONNENQ J. Claude - 3 promenade de l'Auloue - Castéra-Verduzan - 05.62.68.11.97 - clubbeausoleil32@gmail.com
- ◇ **Commerçants/Artisans** : Pdte Mme DARIES Karine - 2 Avenue de la Ténarèze - Castéra-Verduzan - 05.62.68.18.30
- ◇ **Festif' Pompiers Castéra** : Pdt M. RINALDI J.J. - 2, rue de Bissins - Castéra-Verduzan - 06.07.12.60.53
- ◇ **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M. LAPEYRE J.C. - Guillot-du-Haut - Castéra-Verduzan - 05.62.68.13.21
- ◇ **Fooball Club Castéra-Verduzan** : Co/ Pdt M. KAUFFMANN Cl. et M.RINALDI J.J - 12, rue des Ecoles - Castéra-Verduzan - 05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53
- ◇ **Foyer des Jeunes** : Pdt Mme KAUFFMANN Fanny - 06.78.50.38.89 - foyercastera@yahoo.fr
facebook : foyerdesjeunes.casteraverduzan
- ◇ **I.D.E.A.L.** : Pdt M. AGRAS Pierre - 20, rue du Lac - Castéra-Verduzan - 06.82.01.22.58
- ◇ **La Petite Pierre** : Pdt M. FIEVET Guillaume - Chemin des Roses - Jégun - 05.62.68.19.00 - petitepierre@free.fr
- Site : www.petitepierre.net
- ◇ **Nature & Patrimoine au Castéra** : Co-Pdts Mme. MAZA D. - au Vieux Castéra - Castéra-Verduzan - 05.62.68.12.25 & M. SAINT-MARTIN L. - 58 Avenue des Thermes - Castéra-Verduzan - Site : www.amis-du-vieux-castera.fr
- ◇ **Les Amis de la Commanderie** : Pdt M. GAUTIER Pierre - Secrétaire Mme TRINEL Valérie - 05.62.28.23.34
- ◇ **Musicoli** : Co-Pdts M. ABDELKADER Zahir 05.62.68.12.78 et Mme VOTANO Sylvie 05.62.68.34.73 - Castéra-Verduzan
- ◇ **Parents d'Elèves** : Pdte Mme GATTI Chantal - Rue de la Guinguette - Castéra-Verduzan - 06.16.95.82.98
- ◇ **Pétanque Castéroise** : Pdt PUJOL Rémi - petanquecasteroise@gmail.com
- ◇ **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. BARTHARES Christian - « Guillondeau » - Castéra-Verduzan - 06.86.00.43.43
- ◇ **Société Hippique** : Pdt M. SARRAMEJEAN Bernard - BP 1 - Castéra-Verduzan - 06.76.54.06.91
- ◇ **Tanche Castéroise** : Pdt M. PALLARES E. - 3 promenade de l'Auloue - Castéra-Verduzan - 06.65.00.24.12
- ◇ **Gascogne et Traditions** : Co-Pdts Mr LAPEYRE Jean-Claude et Mr SAUTON Michel - Castéra-Verduzan - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99
- ◇ **DFM930** : Pdte Mme BAUER Valérie - 1, rue des Ecoles - Castéra-Verduzan - 05.62.29.14.20 - dfm930@orange.fr

- ⇒ **Mairie** : Secrétariat : 05 62 68 13 11 - Télécopie : 05 62 68 12 96 - Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr
- ⇒ **Eau et assainissement** : Trigone 05 62 61 25 15 - www.trigone-gers.fr
- ⇒ **Ecoles : élémentaire** 05 62 68 13 35 - **maternelle** 05 62 68 76 32
- ⇒ **Cantine** : 05 62 29 32 71 - Courriel : cantine.castera@gmail.com
- ⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme »** : 05 62 68 19 86
- ⇒ **Salle de Sport** : 05 62 68 19 80 - Courriel : sport.castera@orange.fr
- ⇒ **Base de loisirs** : 05 62 68 10 43 - Courriel : sport.castera@orange.fr
- ⇒ **Stade Municipal** : 05 62 68 18 50
- ⇒ **Médiathèque / Bibliothèque** : Resp. M. AGRAS F - biblio.castera@gmail.com
- ⇒ **Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne** :
 - Accueil : 05 62 68 10 66 - Courriel : castera-v@auch-tourisme.com
- ⇒ **Etablissement Thermal** : 05 62 68 00 00
- ⇒ **DFM 930** : 05 62 29 14 20 - Courriel : dfm930@orange.fr
- ⇒ **Groupe Médical** : Drs ESPIET Dalia & GARCIA J.Michel - 05 62 68 11 33
- ⇒ **Médecin** : Dr GALLARDO Claude - 05 62 68 13 18
- ⇒ **Pédicure / Podologue** : Hélène HARELLE - 05 62 06 16 31
- ⇒ **Cabinet Infirmier** : ROMAIN delphine 06 07 27 23 94 - 06 79 96 23 99
- ⇒ **Cabinet Dentiste** : 05 62 68 12 55 - Pour les urgences : 06 73 67 52 12
- ⇒ **Pharmacie** : 05 62 68 13 20
- ⇒ **Kinésithérapeute** : 05 62 68 14 25
- ⇒ **Vétérinaire** : Dr ARILLA Marion : 06 87 32 85 48
- ⇒ **Aide à Domicile en Milieu Rural – ADMR** :
 - Accueil 05 62 68 15 75 - courriel : admr.casteravalence@admr32.fr
- ⇒ **EHPAD « La Villa Castéra »** : 05 62 28 78 00
- ⇒ **Ambulance-VSL-Taxi** : Mme SOUBIRON Corinne - 05 62 68 14 00
- ⇒ **Taxi** : Entreprise Benoît - 05 62 28 56 02
- ⇒ **La Poste** : 05 62 68 13 29
- ⇒ **Crédit Agricole** : 05 62 68 13 27
- ⇒ **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun** : Abbé François Ducasse - 05 62 64 40 12
- ⇒ **Déchetteries** : Valence sur Baïse 05 62 68 22 36 - Jegun 05 62 65 08 86 - Vic-Fézensac 05 62 06 51 98
- ⇒ **SICTOM** : Condom 05 62 68 22 70 - Site internet : sictomcondom.com

En cas d'Urgences : SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17
Courriel de la communauté de brigades de gendarmerie de Condom :
cob.condom@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Où apporter mes déchets ?

VALENCE SUR BAÏSE

☎ Tel : 05 62 68 22 36

▼ Voir les horaires

Lundi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mardi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mercredi	fermé
Jeudi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Vendredi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Samedi	8h00 » 12h00 - fermé

JEGUN

☎ Tel : 05 62 65 08 86

▼ Voir les horaires du 1er octobre au 31 mars

Lundi	fermé - 14h00 » 17h00
Mardi	fermé - 14h00 » 17h00
Mercredi	fermé - 14h00 » 17h00
Jeudi	fermé - 14h00 » 17h00
Vendredi	fermé - 14h00 » 17h00
Samedi	fermé

▼ Voir les horaires du 1er avril au 30 septembre

Lundi	fermé - 14h00 » 18h00
Mardi	fermé - 14h00 » 18h00
Mercredi	fermé - 14h00 » 18h00
Jeudi	fermé - 14h00 » 18h00
Vendredi	fermé - 14h00 » 18h00
Samedi	fermé

VIC-FEZENSAC

☎ Tel : 05 62 06 51 98

▼ Voir les horaires

Lundi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mardi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Mercredi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Jeudi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Vendredi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00
Samedi	8h00 » 12h00 - 13h30 » 17h00





MAIRIE de CASTERA-VERDUZAN (32410) - Tél. : 05 62 68 13 11

www.castera-verduzan.com